Concours de la meilleure photo

Midi Libre lance le concours des plus belles photographies amateurs prises lors des différentes manifestations de soutien aux Verts.

Lire en page 24

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 845 Lundi 21 décembre 2009 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ALORS QUE LA PANDÉMIE DE LA GRIPPE A SE PROPAGE

LE CONTRÔLE DU VACCIN VA ENCORE TARDER

Page 4

NOUREDDINE MOUSSA FUSTIGE LES PROMOTEURS IMMOBILIERS

DES CONSTRUCTIONS RÉALISÉES SANS ÉTUDE PRÉALABLE

Page 5

CHOIX DU PT DE S'ALLIER AU RND POUR LES SÉNATORIALES

LES CADRES DU FLN CRIENT À LA TRAHISON

Lire en page 3

Ph / Midi Libre

Ph / Midi Libre

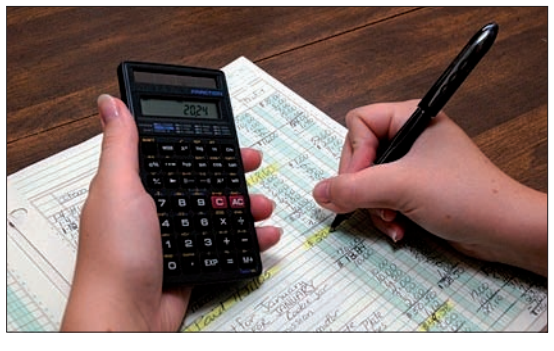

Ph /D. R.

NOUVEAU SYSTÈME COMPTABLE ET FINANCIER

PAS DE REPORT, MAIS BEAUCOUP DE CRAINTES

Lire notre supplément économique pages 11, 12, 13 et 15

ALORS QUE 16 D'ENTRE ELLES ONT AUGMENTÉ LEUR CAPITAL

50 milliards de dollars de surliquidités dans les banques

Les banques algériennes n'ont pas cunnu le tumulte constaté sur les places financières mondiales. Elles s'en sortent plutôt bien, en dépit de la crise économique.

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'instruction émise par la Banque d'Algérie faisant obligation à toutes les banques d'augmenter leur capital a été suivie à la lettre. *«Toutes les banques y ont répondu favorablement»*, a déclaré le délégué général de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), Abderrahmane Ben Khalfa.

Au total, elles sont *«16 banques à avoir procédé au relèvement de leur capital de 2,5 milliards de dinars à 10 milliards en l'espace d'une année, ce qui est un record»* a-t-il précisé sur les ondes de radio chaîne III.

Le montant enregistré est également *«appréciable»* puisqu'il est estimé à *«100 milliards de dinars dont 72 milliards sous forme d'investissements directs destinés aux banques étrangères»*. Cette opération de la Banque d'Algérie est plus que *«bénéfique à la fois au système financier algérien et à l'économie nationale»*. Elle vise entre autres à *« solidifier la situation financière des banques, augmenter leur solvabilité en cas de crise et élargir les financements»*, a-t-il expliqué.

M. Abderrahmane Ben Khalfa, délégué général de l'ABEF.

Interrogé sur le manque de financements aux entreprises, comme soulevé à plusieurs reprises par les opérateurs économiques, malgré le niveau des liquidités existantes, Abderrahmane Ben Kahlfa s'est inscrit en porte à faux de ces déclarations. Bien au contraire, les banques ont fait d'énormes efforts en accordant des taux de crédits plus importants d'année en année. Comme exemple, souligne-t-il, sur *«2.700 milliards de crédits, la part du lion est revenue aux entreprises qui ont bénéficié de 90% de ce montant, le reste étant destiné aux manges»*. Néanmoins, les banques, ajoute-il, sont tenues par un certain nombre de *« règles prudentielles, ou ce qui appelé la ligne rouge à ne pas franchir afin d'anticiper le risque »*. Cela veut dire que les banques ne financeront que les *«entreprises bancables et les projets fiables»*. En dépit de la crise économique et financière mondiale, les banques algériennes s'en sortent plutôt pas mal. Mieux encore, elles sont loin du tumulte constaté sur les places financières mondiales dont le dernier a été enregistré à Dubai. En témoigne le niveau des surliquidités engrangées par les banques. Un niveau qui a sensiblement augmenté cette année pour atteindre *«5.000 milliards de dinars, soit l'équivalent de 50 milliards de dollars»* a annoncé le délégué de l'Abef.

Une bagatelle qui servira en premier à *«couvrir les provisions en matière de commerce extérieur»*. Abderrahmane Ben Khalfa, estime que cet argent est *«bien managé par les banques et sera d'un apport considérable pour l'économie algérienne»*.

Sur un autre registre, le délégué général de l'Abef a affirmé que beaucoup a été réalisé à travers la réforme du système financier, mais le point noir reste le taux de bancarisation qui est encore *«très faible au niveau national»*. Il illustre cette situation par les chiffres dont dispose l'Abef qui font état d'une *«agence pour 25.000 habitants, ce qui est loin de la norme internationale»*.

L. B.

UNE INFLATION À 5,7 DURANT LES 11 MOIS DE L'ANNÉE 2009

Les produits alimentaires ont coûté cher cette année

PAR CHAFIKA KAHLAL

Le rythme d'inflation moyen maintient son taux de 5,7% pour le onzième mois de cette année, contre 4,3% durant la même période de l'année dernière, selon les statistiques de l'Office national des statistiques (ONS). Ce taux est resté inchangé par rapport aux dix premiers mois de l'année en cours malgré les hausses mensuelles enregistrées au cours de cette période, explique la même source.

A l'exception des baisses de 0,2 % en janvier et 2,2% en mai dernier, les autres mois ont connu des hausses dont la plus importante a été enregistrée au mois d'août et qui a atteint 1,6%, qui a coïncidé, avec le mois de ramadhan, rappelle l'ONS. Cette tendance haussière s'explique, selon l'ONS, par une hausse de 8,1% des produits du groupe des biens alimentaires, avec 21,03% pour les produits agricoles frais. En revanche, les prix des produits alimentaires industriels ont enregistré une légère baisse de 0,82%. Quant aux prix des produits manufacturés, ils ont connu une hausse de 3,62% au moment où ceux des services ont connu une hausse de 4,17%, détaille l'organisme de statistiques. A l'exception de la baisse des prix des huiles, graisses, lait, fromages et dérivés, tous les autres produits du groupe "alimentation" s'inscrivent à la hausse, dont notamment la viande rouge avec 27,38%, les légumes frais, les oeufs et les poissons frais. Cette hausse a touché également les viandes blanches, la pomme de terre et les fruits frais, précise l'office. Après la hausse des produits alimentaires, c'est les produits du "panier" de biens et services qui connaissent la plus importante hausse par le groupe "éducation-culture et loisirs", qui ont enregistré 6,39%, "transport et communication" avec 3,87%, "santé-hygiène corporelle" avec 3,38% de hausse. La hausse a touché également les groupes "logement-charges" avec 2,59 %, celui des "meubles et articles d'ameublement" avec une variation de 1,74%, et enfin celui "habillement et chaussures" 0,38%, détaille la même source. Il est à rappeler que l'Office national des statistiques a introduit, depuis octobre dernier dans ses calculs du rythme moyen d'inflation, un nouvel indice des prix à la consommation, basé sur des règles universelles.

C. K.

FAUX RAPPORTS SUR LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME EN ALGÉRIE

Tirs croisés sur les ONG internationales

PAR MOKRANE CHEBBINE

L'avocat Mérouane Azzi, responsable du suivi du dossier de la réconciliation nationale à la cour d'Alger et l'économiste Abdelmalek Serraï s'accordent à dire que la situation des droits de l'Homme en Algérie n'est pas aussi mauvaise que la décrivent les ONG internationales. "*Le rôle des ONG internationales est suspect en Algérie"*, a soutenu hier, Mérouane Azzi, lors d'une table ronde organisée au forum d'*El Moudjahid* autour de la question. Plus critique, l'avocat a affirmé que ces organisations, relayées par des organisations locales, répercutent de faux rapports sur la situation des droits de l'Homme dans notre pays, et ce pour des desseins politiques dans le but d'épingler et faire pression sur l'Algérie. C'est dans ce sens que le dossier des disparus, traité dans le cadre de la réconciliation nationale, a été largement exploité, a-t-il ajouté. "*C'est un dossier clos*", a-t-il attesté, tout en affirmant que sur les 6 mille 500 dossiers traités, seules 10 familles ont refusé d'être indemnisées. Il en est de même concernant la question des prisons secrètes et le rançonnement exigé par les groupes terroristes pour libérer les otages étrangers dans la région du Sahel, brandis par certaines organisations internationales. Ceci est faux en ce sens que l'Algérie a entrepris une démarche auprès du Conseil de sécurité des Nations unies justement pour criminaliser le rançonnement des otages, car il servirait directement au financement du terrorisme, a plaidé l'avocat Azzi. Même constat chez Abdelmalek Serraï, qui a estimé que les ONG ferment les yeux sur ce qui se passe comme dépassements dans d'autres pays, à l'instar de la Palestine et se rabattent sur l'Algérie tentant de l'épingler. Ce n'est pas l'avis de Abdelhak Mekki, directeur de l'Observatoire national des droits de l'Enfant affilié à la Forem. Pour ce dernier, "*il faut éviter de critiquer les ONG internationales*", car il est de leur devoir de dénoncer les anomalies et les atteintes aux droits de l'Homme dans tous les pays du monde. Autrement dit, cela va de l'universalité du concept des droits de l'Homme, tel que développé par l'orateur, en soutenant que la Convention en la matière est universelle et n'est l'apanage d'aucun pays. Evoquant les droits de l'Enfant dans notre pays, Abdelhak Mekki a réaffirmé que 300 mille enfants travaillent "légalement", c'est-à-dire avec des entités qui détiennent des registres du commerce. Cela, sans compter ceux qui s'investissent dans le secteur informel, ce qui quadruplerait ou quintuplerait leur nombre. A cela s'ajoutent les 200 mille autres enfants qui vivent dans la rue, les 100 mille cas de violence recensés par an et les 500 mille autres qui quittent les bancs de l'école ou ne la fréquentent pas du tout.

M. C.

ABDELMALEK SERRAI PARLE DE COPENHAGUE

"L'échec était prévisible"

L'économiste Abdelmalek Serraï a indiqué que l'échec des négociations sur le réchauffement climatique, au sommet de Copenhague, compromet davantage l'avenir de la planète. "Le sommet n'a pas été sanctionné par un texte juridique qui obligerait les pays à appliquer une baisse des émissions de gaz à effet de serre", a-t-il déploré, pour dire que l'avenir climatique de l'humanité s'achemine directement vers l'impasse. Sur les raisons de cet échec, Serraï a avancé la lutte sans merci à laquelle se sont adonnés les Etats-Unis et la Chine, plus grands pollueurs de la planète. Aussi, a-t-il rappelé "l'égoïsme des pays riches", l'intransigeance des pays émergents, tels le Brésil et l'Inde, quant à la limitation de leurs activités économiques et la démission des pays nouvellement adhérants à l'Union européenne. Devant cette situation, c'est les pays en développement qui pâtissent le plus, car ne pouvant faire face aux aléas des changements climatiques. Et pourtant, c'est ces pays qui polluent le moins, a-t-il fait remarquer. Dans ce sens, l'économiste a apprécié la position de l'Algérie et d'autres pays producteurs d'hydrocarbures qui ont refusé de payer une "taxe carbone", d'autant que la transformation se fait dans les pays industrialisés.

M. C.

CHOIX DU PT DE S'ALLIER AU RND POUR LES SÉNATORIALES

Les cadres du FLN crient à la trahison

Courtisé par les deux membres de l'alliance présidentielle, le FLN et le RND, le PT a finalement choisi de donner ses voix au RND à la faveur de «l'accord politique», conclu entre les patrons des deux formations.

PAR SADEK BELHOCINE

Louisa Hanoune, secrétaire générale du PT

Ph / Midi Libre

Les détails ou le fond de l'accord entre le RND et le PT sont laissés dans l'ombre, même si Louisa Hanoune, la secrétaire générale du PT, s'est déclaré, en de maintes occasions, satisfaite des dernières mesures prises par le Premier ministre et néanmoins secrétaire général du RND, Ahmed Ouyahia, dans le cadre de la loi de finances complémentaire (LFC) 2009 qui tend à protéger l'économie nationale et imposer plus de contrôle sur les sociétés étrangères. Il semble que cet argumentaire est, de prime abord, le plus pris en compte pour expliquer la bénédiction du parti à celui d'Ouyahia. Néanmoins, de nombreux cadres et militants du vieux parti font une toute autre lecture politique de ce «partenariat» RND/PT pour le renouvellement partiel du Sénat. Ils estiment que «*le FLN a été trahi par le PT*», rappelant que «*les premières discussions du PT sur cette question l'ont été avec le FLN et que des promesses ont été obtenues par le secrétaire général du FLN sur l'apport des voix du PT aux candidats de l'ex-parti unique*». Ils avancent même une raison principale à ce qu'ils estiment être une trahison du PT. Selon eux, le parti de Louisa Hanoune, cherche «*à se positionner et à maintenir le nombre de ses élus à l'APN*», en se plaçant à «*proximité des centres de décisions*», auxquels le RND appartient. Les militants et les cadres du vieux parti, déçus par la prise de position de Louisa Hanoune, rappellent que «*le parti des Travailleurs a perdu en cours de route de cette législature de nombreux députés qui ont déserté ses rangs*» et se disent convaincu que Louisa Hanoune a «*négocié*» son positionnement en faveur du RND. Ils sont en droit de croire, selon eux, «*à des compromis*» entre les deux patrons du RND et du PT qui étaient diamétralement opposés sur tous les sujets nationaux, particulièrement, sur le plan économique et se disent «*ne pas comprendre*», l'acharnement de Louisa Hanoune à revendiquer la dissolution de l'APN et ses critiques envers le système du bicaméralisme, alors qu'elle participe à cette élection partielle. «*Elle participe à pérenniser ce système*». Tant qu'à pérenniser ce système, pourquoi, s'interrogent-ils, Louisa Hanoune ne présente-t-elle pas ses propres candidats aux sénatoriales, elle qui claironne sur tous les toits qu'elle a «*une assise populaire conséquente*».«*La logique, qui aurait été saluée par les militants et cadres de notre parti, serait que le PT «s'abstienne de participer à ces élections»,* ont-ils souligné, soutenant ne plus «*reconnaître la Dame de fer*» et qu'«*elle gagnerait plus à éclaircir ses positions*» pour savoir «*à qui on a affaire désormais*». En tout état de cause, les militants et cadres du FLN ne perdent pas espoir. «*Rien n'est joué*», selon eux, affirmant que «*de nombreux élus du PT ne suivront pas les directives*» de Louisa Hanoune, qui disent-ils, risque d'avoir «*des surprises*».

S. B

À L'OCCASION DU 9ÈME CONGRÈS DU PARTI

LE FLN VEUT RECONDUIRE BOUTEFLIKA

PAR AMINE SALAMA

Le Front de libération nationale (FLN) ambitionne, plus que jamais, de maintenir à sa tête le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. *«Nous allons reproposer le poste de président du parti à Bouteflika»* a, en effet, indiqué, hier, Abderahmane Belayat, membre de l'instance exécutive du parti. Belayat, qui s'exprimait en marge de la réunion de la commission chargée de la préparation du 9e congrès et qui a nié toute ambition de briguer le poste de secrétaire général du parti, a ajouté que *«le président va nous répondre par les canaux habituels»,* faisant ainsi clairement allusion au secrétaire général de l'instance exécutive, Abdelaziz Belkhadem lequel assure également la fonction de ministre d'Etat, représentant personnel du président de la République. L'ex-ministre de l'Habitat dans les années 80 a confirmé l'intention du parti de revenir aux anciennes appellations relative à ses instances de direction, à savoir le comité central et le bureau politique. Il a indiqué que la disparition de ces instances lors du 8e congrès bis et leur remplacement par d'autres organes dirigeants, que sont le conseil national, l'instance exécutive et le secrétariat exécutif, sont dus «*aux circonstances particulières que traversaient t le parti à l'époque*». Lors de ce congrés «réconciliateur», qui s'est tenu au début de l'année 2005, alors que le parti était profondément divisé et affaibli par les luttes intestines, le vieux parti, à la surprise générale, a intronisé à sa présidence le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Cinq ans après ce conclave, le parti semble avoir fait sa mue. Parlant du prochain congrés, qui aura lieu au cours du premier trimestre de l'année prochaine, Belkhadem dira devant les membres de la commission nationale chargée de la préparation de ce conclave, que cet événement «*est loin d'être un congrès ordinaire. Il revêt une importance suprême, car il intervient à une période caractérisée par l'unité des rangs du parti*». Et comme pour signifier que le parti a définitivement tourné la page de ses divisions, le secrétaire général de l'instance exécutive dira encore que ce *«9e congrès apportera de nouvelles visions qui ne concernent pas uniquement le militantisme. Ces visions et méthodes de travail sont liées à l'esprit de responsabilité qui mettra l'intérêt du FLN au-dessus des intérêts personnels, régionales ou tribales»*. Il a réitéré le soutien du parti au programme du président de la République. Belkhadem, qui ne rate aucune occasion d'encenser son parti, a souligné hier, que «*le FLN est un parti distingué par rapport aux autres formations politiques»,* ajoutant que ceci et dû «*à son histoire, son patrimoine, ses références, son programme et ses objectifs*». L'orateur a déclaré aussi que cette rencontre devait se tenir à la veille de la commémoration du 55e anniversaire du déclenchement de la Révolution, soit le 1er novembre dernier, mais que les sous-commissions n'ont pas achevé leurs travaux à cette date. Les membres de la commission nationale, chargée de la préparation du 9e congrès ont écouté les rapports présentés par les sept sous-commissions. Dans l'après-midi d'hier, c'était au tour de l'instance exécutive de tenir un conclave avant de céder la place, pour aujourd'hui, demain et après-demain, à la réunion du Conseil national.

A. S.

«La France doit présenter des excuses»

Le secrétaire général de l'instance exécutive du FLN n'a pas manqué d'épingler de nouveau la France coloniale. Dans son intervention, hier, devant les membres de la commission chargée de la préparation du 9e congres Abdelaziz Belkhadem a déclaré que «le peuple algérien a été dépouillé de ses biens et privé du droit au savoir afin que soient effacées toutes ses principales valeurs humaines». Pour lui donc «Il est du devoir de ceux qui ont tiré profit des biens du peuple et qui l'ont réprimé de lui présenter leurs excuses et indemnisations».

A. S.

RENOUVELLEMENT PARTIEL DU SÉNAT

LE FNA DANS 40 WILAYAS

PAR SADEK BELHOCINE

Le Front national algérien (FNA) participera à l'élection du renouvellement partiel du Sénat qui aura lieu le 29 décembre du mois courant. C'est ce qu'a déclaré, hier, son président, Moussa Touati dans une conférence de presse, tenue en son siège à Alger. Selon le patron du FNA, «*son parti présentera des candidats dans toutes les wilayas*», à l'exception de Béchar, Tizi- Ouzou, El Oued, Khenchela, Tissemssilt, Aïn Temouchent et Saïda. Optimiste, le leader du FNA compte rééditer la performance obtenue lors des législatives de 2007 où ce parti a obtenu plus de 10 sièges au sein de l'Assemblée populaire nationale surclassant ainsi le MSP au niveau des Assemblées de wilaya. Tout compte fait le FNA, qui occupe la troisième force politique au niveau des assemblées locales, ambitionne, de sa seule capacité, à refaire le coup lors de cette élection partielle du Sénat. Il a affirmé, dans ce cadre, qu'il «*n'y aura pas de coalition avec d'autres partis*». Pour Moussa Touati, il est hors de question «*de nouer des alliances*» avec d'autres formations politiques du fait «*de différences fondamentales et de la différence d'objectifs*». C'est le secret de Polichinelle d'affirmer que le parti de Moussa Touati diverge avec les partis de l'Alliance présidentielle, présents en force à l'occasion de cette échéance et même avec le RCD, sur les approches et le traitement des questions politiques, économiques et sociales qui se posent au pays. Reprochant son inertie au Conseil de la nation, créé il y a douze ans, il appelle de tous ses vœux à ce que le Sénat joue *«un rôle constitutionnel clair»* afin, souligne-t-il qu'«*il soit activement présent dans les différents domaines de la vie nationale»*, estimant que la mission des membres du Conseil de la nation consiste à «*être à l'écoute des préoccupations des élus et leur protection conformément à la constitution».*

S. B.

BOUMERDÈS

Les élèves refusent de passer leurs examens du 1er semestre

Comme prévu, les élèves de troisième année secondaire, dans la wilaya de Boumerdès, ont refusé de passer les examens du premier semestre qui auraient dû se dérouler hier. Les élèves des lycées Frères-Draoui, Franz- Fanon et Mohamed-Al-Aïd-El Khalifa, au chef-lieu de wilaya, sont passés spontanément à l'action pour dénoncer la décision de leur tutelle de tenir les examens au cours de la première semaine de leurs vacances d'hiver. Dès les premières heures de la matinée d'hier, des lycéens se sont rassemblés devant les portails de leurs établissements scolaires respectifs réclamant le report de ces examens. "Il est inadmissible de passer nos examens en période de vacances. Alors que normalement la tutelle aurait dû penser, tout d'abord, à l'amélioration de nos conditions de scolarisation et non le contraire", nous dira un lycéen.
Les élèves de 3ème année secondaire se plaignent de la surcharge des programmes, beaucoup d'entre eux éprouvent d'énormes difficultés à assimiler les cours. Par ailleurs, les lycéens de Béni-Amrane ont refusé eux aussi, hier, de rejoindre les salles pour y subir les épreuves de examens du 1er semestre. Le lycée Frères- Ksiour, dans la localité précitée est toujours paralysé.

T. O.

SUITE À L'INTERVENTION DU WALI D'ANNABA

Aïssa Menadi met fin à la grève de la faim

Hier, dans la matinée, le Secrétaire général de la wilaya, qui a rendu visite au député Aïssa Menadi, président de l'USMAn, a annoncé à la presse "que c'est terminé, la situation de la trésorerie du club va être réglée".
Aussitôt après, dans un point de presse organisé au siège de l'USMAn, Aïssa Menadi, en présence du directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Annaba, a indiqué qu'il met fin à partir d'aujourd'hui à la grève de faim qu'il a entamée depuis le 15 du mois en cours, suite aux engagements pris par le wali.
Menadi et le directeur de la jeunesse et des sports ont confirmé aussi que l'APC de Annaba va dégager une enveloppe de 500 millions de centimes à titre d'avance de subvention au profit de l'USMAn, en plus des 300 million de centimes débloqués pour le club par la DJS. D'autre part, la wilaya, par le biais du secrétaire général, s'est engagée à débloquer la somme de 3 milliards de centimes à partir du 15 janvier.

R. M.

AUTOROUTE EST-OUST

Le tronçon Zemmoura-Les Bibans opérationnel

Le tronçon autoroutier de 25 km reliant Zemmoura à la porte des Bibans a été mis en service hier. L'inauguration a été effectuée par le ministre des Travaux publics en présence de l'ambassadeur chinois et de son épouse. La tranche compte 67 œuvres d'art et 8 ponts. Sur un couloir de 92 km, 23 ne sont pas encore réceptionnés mais qui le "seront incessamment" selon le ministre. "C'est la meilleure illustration de coopération entre nos deux pays qui remonte d'ailleurs à des décennies" a déclaré le diplomate chinois. "Grâce à l'implication et la coopération de nos amis chinois, nous avons pu surmonter toutes les difficultés liées aux reliefs. Certains tronçons pourront être réceptionnés avant même les délais impartis" ajoute Amar Ghoul.

M. A.

ALORS QUE LA PANDÉMIE DE LA GRIPPE A SE PROPAGE

Le contrôle du vaccin risque d'être plus long

«Nous sommes dans une situation de guerre» contre le virus de la grippe A H1N1, a affirmé hier le Secrétaire général du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdeslam Chakou qui a rappelé que les derniers chiffres concernant la grippe A H1N1 jusqu'à vendredi dernier font état de 553 cas confirmés dont 32 décès.

PAR YOUNES DJAMA

Ph / F. Boudiaf/Midi Libre
Abdeslam Chakou, Secrétaire général du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière,

« *Les cas concernés ne sont que les cas graves qui arrivent à l'hôpital et qui sont hospitalisés* », a précisé le SG. Dans une déclaration à la presse en marge de la Journée d'information sur la santé en Algérie organisée à l'initiative de la Commission des affaires sociales et de la santé du Conseil de la nation (Sénat), M. Chakou a tenu à mettre les points sur les ''i'' concernant la polémique née à propos de la conformité ou non du vaccin contre la grippe ''A'' notamment après le décès de deux rats après une injection du vaccin que l'Algérie a commandé auprès du laboratoire GSK. Le responsable a par la même occasion indiqué que les analyses du vaccin importés en quatre lots sont *«en cours»* au niveau de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), ajoutant que la législation algérienne *«impose»* que le vaccin subisse des contrôles supplémentaires en plus de ceux effectués par le fabricant et le ministère canadien de la Santé qui ont attesté de sa conformité. *«La quantité que nous avons reçue provient de quatre lots différents. Chaque lot doit faire l'objet de la même série d'analyses et de contrôles technico-réglementaires et physico-chimiques et enfin pharmaco-toxicologiques »*, a-t-il indiqué. *«Le contrôle obéit à un certain nombre de processus qui sont en cours, et je peux dire qu'à ce jour, il n'y a absolument pas de problème»*, a-t-il assuré. Après avoir annoncé que chaque wilaya dispose aujourd'hui de son lot de vaccins, et la préparation des cadres médicaux a été déjà faite, le SG du ministère de la Santé a ensuite nié en bloc avoir jamais annoncé de date pour le début de la campagne. *«Je n'ai jamais annoncé de date concernant le début de la vaccination ; j'ai seulement dit, et je le confirme aujourd'hui, que nous débuterons la campagne de vaccination après avoir reçu les résultats des analyses de la part de l'Institut Pasteur d'Algérie»*, a-t-il dit. *«Une fois que les résultats nous sont rendus par les deux laboratoires l'IPA et le Laboratoire de contrôle des produits pharmaceutiques, à ce moment-là nous entamerons la vaccination»*, ajoute M. Chakou. Cela dit, *« nous nous dirigeons fort probablement vers la confirmation des deux certificats de conformité délivrés par GSK et le ministère canadien de la Santé qui ne sont pas n'importe quel pays et n'importe quel laboratoire»*, a avancé M. Chakou. A propos d'une information faisant état de mort de rats après avoir reçu des injections du vaccin contre la grippe ''A'', il a souligné que lorsqu'on injecte un produit pharmaceutique et que l'animal-cobaye en meurt, cela peut signifier que le vaccin en question est bon à l'usage et que son usage pharmaceutique peut être élargi aux êtres humains. *«Ce n'est pas parce que des rats en sont morts que l'on déduira que ce vaccin est dangereux. Or, jusqu'à l'heure actuelle, les analyses du vaccin se poursuivent sachant que cette durée est longue, compte tenu du fait aussi qu'il y a à la fois des analyses technico-réglementaires et technico-physiques ainsi que des tests de toxicité qui doivent être effectuées. En d'autres termes, les analyses se font étape par étape. Je le dis et je répète, nous n'avons pas le droit, en tant que responsables au niveau du ministère de la Santé, de dire aux cadres et responsables avec lesquels nous sommes en contact permanent, de nous donner les résultats maintenant»*, a déclaré M. Chakou.

Y. D.

«Les mortalités sur les animaux est normale»

A une question sur le décès des rats qui serait dû à un surdosage dudit vaccin selon les déclarations d'un responsable de l'Institut Pasteur d'Algérie, Chakou a eu cette réponse: « Cela n'engage que la personne qui vous a parlé ; j'ai dirigé un centre de recherche et de développement sur le médicament et j'avais une animalerie. Et je sais qu'on ne peut pas au préalable dire que les analyses vont durer tel temps mais encore je m'attends à des mortalités. Le fait qu'il n'y a pas eu de mortalité cela veut dire que le produit ou le vaccin n'est pas conforme». Il poursuit : «Lorsque j'analyse un produit pharmaceutique, je m'attends (logiquement) à des mortalités. Or, dans certains cas le fait qu'il n'y ait pas de mortalité signifie que le produit n'est pas conforme. Comme vous pouvez utiliser un médicament qui a un effet pharmacologique sans qu'il entraine des conséquences sur l'animal. C'est le fait même qu'il n'y ait pas de mortalité dans certains cas qui fait que le médicament n'est pas conforme». Mais on ne peut pas se baser sur une seule observation, précise-t-il.

Y. D.

Le vaccin de GSK distribué dans 36 pays

Abdeslam Chakou a affirmé que dire que ce vaccin n'est pas conforme, a une conséquence double. D'abord, pareille assertion porte «préjudice à nos relations avec le fournisseur (GSK) qui est le plus grand laboratoire de production de vaccins dans le monde». Ensuite, «cela ne contribue pas à préparer la population à accepter la vaccination», a souligné M. Chakou qui a indiqué que le vaccin fabriqué par GSK a été déjà distribué dans 36 pays. Et s'adressant à la presse, le SG de ministère de la Santé a eu ces propos : « Vous, gens de la presse, ne contribuez pas à préparer la population à accepter la vaccination alors que nous avons convenu d'un commun accord que, indépendamment de votre droit de critiquer, c'est qu'au moins pour les choses essentielles qui touchent à la sécurité du pays, il faut qu'on marche la main dans la main. Il est évident que nous n'allons pas réussir la campagne de vaccination sans la contribution de la presse et de la société civile».

Y. D.

NOUREDDINE MOUSSA FUSTIGE LES PROMOTEURS IMMOBILIERS

Des constructions réalisées sans étude préalable

L'Assemblée générale du fonds de garantie et de caution mutuelle de la promotion immobilière (FGCMPI), tenue hier à Alger, a été marquée par l'intervention du ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Noureddine Moussa, qui a fustigé les promoteurs immobiliers, responsables de certaines défaillances dans l'activité de son secteur.

PAR AMEL BENHOCINE

Noureddine Moussa, ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme.
Ph/ F. Boudiaf

Le manque de professionnalisme et de responsabilité a pris le dessus sur certains agents immobiliers qui, selon lui, spéculent sur les les prix des logements au détriment des citoyens. Le ministre a affirmé que la hausse des prix des matériaux de construction, particulièrement le ciment, ne se répercute pas immédiatement sur les prix des logements puisque l'importation de ses produits de construction se fait dés le constat d'indisponibilité. «*On ne peut pas augmenter le prix du logement du jour au lendemain et le justifier ensuite par la flambée des prix du ciment. Il n y a aucun impact direct*», a-t-il souligné, précisant que le ciment ne représente que 8 à 13 % d'une construction. C'est pourquoi, poursuit-il, le gouvernement a pris des dispositions à cet effet, dont l'application de l'article 35 de la loi sur la concurrence, fixant des marges pour la vente en gros et la commercialisation en détail du ciment. Il a jugé que les indices des prix des matériaux de construction ne reflètent pas les fluctuations enregistrées sur le marché. Plus loin encore, le ministre a dénoncé quelques promoteurs qui se sont permis de se priver de bureau d'études lors d'une réalisation, ce qui est formellement interdiy. «*Il est impératif d'instaurer un encadrement judicieux de l'activité qui ne laisse guère l'occasion à ce genre de parasites*», a-t-il lancé. A œ titre, un nouveau cadre législatif de l'immobilier est en cours de réalisation, a-t-il indiqué.

Ce projet de loi défend, notamment, les conditions à assurer, le statut du promoteur et ses relations avec les autres, le cadre des échanges en toute transparence et, enfin, l'adoption de mesures radicales dans la promotion immobilière. Par ailleurs, Nourredine Moussa a affirmé que le programme de réalisation d'un million de logements au cours de cette année 2009, dont le logement social locatif (LSP), est achevé. Quelque 953.420 unités ont été livrées au 30 septembre dernier. Le restant des logements, soit 80.000 unités, sera attribué durant durant ce dernier semestre. «*Nous avons atteint nos objectifs en matière de quantité, maintenant, nous optons pour la qualité dans le nouveau programme quinquennal 2010-2014*», a-t-il dit.

Toutefois, le ministre a rappelé que les LSP sont plafonné à 2,8 millions de DA et personne ne peut les céder à un autre prix.

Concernant les crédits immobiliers, le ministre a indiqué que toutes les personnes qui en ont bénéficié et ceux qui bénéficieront des programmes d'aide de l'Etat aux différentes formules de logements, auront, dans le futur, des crédits à taux bonifiés comme cela est prévu dans la loi de finances complémentaire 2010.

A.B.

UTILISATION DES TIC DANS LES ADMINISTRATIONS

Vulgariser l'outil informatique

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Le premier forum international sur l'administration électronique s'est ouvert, hier, à Alger, en présence de Hamid Bessalah, ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication. Le ministre a axé son intervention principalement sur la nécessité faite à tous les acteurs de la société civile, organismes privés et publics, d'adopter les nouvelles technologies dans la gestion de leurs ressources. L'administration, a-t-il réaffirmé, doit se moderniser pour améliorer la qualité de vie des citoyens, et de ce fait, permettre un développement de l'économie nationale. Le ministre a souligné, par ailleurs, l'intérêt de l'Algérie à opter pour une vulgarisation de l'utilisation en masse des TIC dans tous les secteurs et, pour ce faire, a-t-il expliqué, il est question de profiter, entre autres, de l'expérience des autres pays en la matière. C'est dans ce sens que ce premier forum a été organisé et auquel ont pris part plusieurs organismes de l'Etat dont le ministère de la Justice, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, les Travaux publics ainsi que celui de l'Industrie et de la Promotion des investissements. La réalisation de toutes ces applications contenues dans la stratégie e-Algérie 2013, notamment celles liées à la modernisation des moyens de paiement électronique et le e-commerce, permettra, selon le ministre, de réduire le marché informel. *«Ces applications permettront d'avoir une transparence dans la gestion du marché»* a-t-il fait savoir.

Dans l'une des directions citée par Bessalah, il est question de développer le potentiel humain. Pour ce faire, a-t-il développé, il s'agit de l'amélioration de la qualité de l'enseignement, de l'éducation, de la santé et de l'emploi. La généralisation de l'utilisation des TIC permettra de créer davantage d'emplois, ajoutant qu'ils seront de l'ordre de 5 à 6% créés par les TIC.

L'intervenant du ministère de la Justice a fait le point sur l'intérêt des TIC dans son secteur, affirmant que l'adoption de ces outils nouveaux permet à la justice algérienne de gagner en économie de temps, de travail et dans la reproduction des informations judiciaires et citoyennes. En outre, cela permet la conservation de l'information à travers la numérisation des documents. Dans le même ordre d'idées, plusieurs projets ont été lancés au niveau de l'administration algérienne, indique-t-on, portant essentiellement sur l'archivage et la numérisation des documents administratifs. L'Algérie connaît encore des faiblesses, des problèmes en matière de contenu et de développement d'applications et d'infrastructures du haut débit, a reconnu le ministre, Bessalah. Il ajoutera, concernant le volet jeunesse, que les opportunités sont offertes par les TIC, entre autres la ressources humaines à travers les jeunes qui, selon lui, sont « accros » aujourd'hui à tout ce qui est nouvelles technologies. L'enjeu, a-t-il indiqué, est de développer le contenu local à effet de préserver l'identité nationale. Il dira à ce sujet qu' *«Il est très important de développer le contenu local pour garder une identité culturelle»*.

Un concours sera organisé chaque année, annonce-t-on auprès du département de Bessalah, visant à récompenser les meilleurs services en ligne offerts par les administrations publiques. Des trophées seront de ce fait décernés aux administrations les plus avancées en la matière. Concernant la mise en place d'un réseau intergouvernemental, le ministre fera savoir, qu'un audit a été lancé à cet effet.

M. B.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DE LA POLICE ARABE

La DGSN appelle à la coopération

Ph/ F. Boudiaf

Partant du constat qu'un pays seul est incapable d'anéantir les différentes formes de la criminalité, notamment le crime organisé, le Direction générale de la sûreté nationale a convié, hier, à partir de l'Ecole supérieure de la police, l'ensemble des pays arabes à conjuguer leurs efforts pour réussir cette lutte. Le message d'Ali Tounsi, premier responsable de la DGSN, lu par le directeur de ladite école Farid Chibout, intervenait à l'occasion de la journée arabe de la police coïncidant annuellement avec le 18 décembre.

Les rencontres des pays arabes, estimées jusqu'à présent à 33 congrès, «deviennent ainsi un modèle dans l'action arabe commune et contribuent au renforcement des liens de coopération entre les membres de la nation».

Pour la même occasion une coopération a été signée entre la DGSN et la direction générale des Douanes. Cette coopération permettra aux deux corps d'unifier leurs actions dans les endroits sensibles, à l'instar des ports et aéroports, selon les informations recueillies sur place.

Au plan national, la DGSN a estimé important pour l'Algérie de procéder au «renforcement d'un arsenal juridique, or la promulgation de lois visant à lutter contre les nouveaux types de criminalités, les stupéfiants, le blanchissement d'argent, le financement du terrorisme, la corruption», et ce en plus de «l'adaptation de la législation nationale avec les instruments internationaux qu'il a ratifié dans le cadre de la lutte contre la criminalité notamment le terrorisme». Affirmant que la modernisation du secteur est un point important pour parfaire sa mission, le discours de la DGSN a passé en revue les différentes actions menées dans ce cadre. Il s'agit, selon la même source, de la création de nouveaux services spécialisés, en plus de l'acquisition de plusieurs moyens pouvant aider la DGSN dans sa tâche. Il y a lieu de citer, dans ce sillage, 12 mille ordinateurs de dernière technologie en plus d'appareils mobiles PDA, 8 mille postes radio sécurisés et un nombre «important» de caméras de télésurveillance ainsi que l'instauration de du système de la messagerie électronique au niveau de l'ensemble des services de la DGSN. Aussi, a fait savoir la même source, 22 mille agents ont été formés sur les différentes technologies.

Mina Adel

COURS DES MATIÈRES PREMIÈRES

Le pétrole en hausse, les produits agricoles en baisse

L'évolution des cours des matières premières, échangées sur les marchés mondiaux, a connu des trajectoires différentes durant la semaine écoulée, allant de la hausse pour le pétrole et les métaux de base, à la baisse pour les produits agricoles et les métaux précieux, une cadence imposée par le renforcement de la monnaie américaine.

Les cours du pétrole progressait en fin de semaine, soutenus par de nouvelles tensions géopolitiques entourant l'Iran, deuxième exportateur de brut au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep).

Les cours du sucre ont continué leur progression pour atteindre de nouveaux plus hauts depuis début 1981, soutenus par des craintes persistantes sur l'approvisionnement, face à une demande qui se renforce.

Les prix du café ont légèrement progressé, soutenus par de bons niveaux de demande, notamment de la part d'acheteurs industriels.

Les cours du cacao ont atteint cette semaine leur niveau le plus fort en plus de 30 ans, soutenus par des craintes que la production ne suffise pas à compenser la demande,

Les prix du blé, du maïs et du soja ont reculé au cours de la semaine écoulée sur le marché à terme de Chicago, principalement à cause d'un net renforcement du dollar.

Les métaux précieux ont accentué leur repli cette semaine, érodés par le renforcement du dollar, qui a bondi à son niveau le plus élevé depuis trois mois, les métaux platinoïdes résistant toutefois mieux que l'or et l'argent.

Les cours des métaux de base ont fortement rebondi cette semaine, profitant de l'optimisme économique insufflé cette semaine par la Réserve fédérale américaine qui a tenu mercredi sa dernière réunion de politique monétaire de l'année 2009, malgré le renforcement du dollar.

R. E.

DANS LE CADRE DE LA BOURSE DE PARTENARIAT

20 millions d'euros pour les investisseurs étrangers

Selon le directeur de l'ANDI, «l'Algérie a mis au service des investisseurs, toutes les dispositions et agencements nécessaires, tels que le financement, le transfert des bénéfices et les réinvestissements en matière de projets de partenariat gagnant-gagnant entre les investisseurs et la collectivité nationale.

PAR AMAR AOUIMER

Ph / F. Boudiaf/Midi Libre

Plusieurs projets de partenariat conclus avec des opérateurs étrangers.

«L'*ANDI se fixe comme objectif essentiel de mettre en relation d'affaires et d'organiser des rencontres Business to business et d'encourager les négociations entre les uns et les autres en toute confidentialité. Il s'agit, en fait, de favoriser les hypothèses selon lesquelles les investisseurs trouveront des formules de partenariat gagnant-gagnant pour les investisseurs étrangers et nationaux»* a déclaré, hier, à la Safex, le directeur général de l'Agence nationale de développement des investissements (ANDI), en marge de la foire de la production algérienne (FPA).

Le conférencier estime que *«l'Algérie a mis au service des investisseurs, toutes les dispositions et agencements nécessaires, tels que le financement, le transfert des bénéfices et les réinvestissements en matière de projets de partenariat gagnant-gagnant entre les investisseurs et la collectivité nationale. Le terrain propice pour le développent du partenariat national et international entre des hommes d'affaires locaux et étrangers est donc existant»* .

Ceci étant, bien que des investisseurs internationaux ont montré quelques réticences concernant leur intentions d'investir en Algérie, tels que les investisseurs et les industriels du Mouvement des entreprises de France (Medef) conduits par leur présidente, Laurence Parisot (reçue par le ministre de l'Industrie et de la Promotion des investissements, Abdelhamid Temmar), qui a fait savoir que *«pour le moment, les entrepreneurs français sont en train d'examiner les nouvelles dispositions de la loi de finances qu'ils trouvent défavorable».*

Ainsi, Mansouri rassure en précisant que *«l'Algérie met à la disposition des investisseurs étrangers 20 millions d'euros de financement pour monter des projets ensemble sans oublier un arsenal juridique et des avantages fiscaux et parafiscaux, ainsi qu'un environnement macroéconomique propice à l'investissement».*

Le responsable de l'ANDI ajoute que la bourse de projet (de partenariat) vise, notamment, à collecter les informations et constituer une banque de données auprès des promoteurs étrangers et à organiser également des rencontres d'affaires en allant vers l'international en 2010. *«La communauté nationale établie à l'étranger et la diaspora veulent investir en Algérie en coopération avec les Chambres de commerce et d'industrie internationales».* C'est ainsi qu'il a qualifié la portée et la signification exacte de la bourse de projet dont le crédo consiste, selon Mansouri, à assurer la facilitation de l'acte d'investir en conformité avec le programme d'action en vigueur depuis 2008.

«Les investisseurs étrangers sont obligés de s'associer avec Des Algériens et nous mettons à leur disposition une base de données».

La stratégie de l'ANDI consiste à aller sur le terrain et expliquer les nouvelles donnes de la loi de finances inhérentes au partenariat entre les investisseurs nationaux et étrangers. C'est ainsi que les différents responsables au niveau de cette institution ont récemment sillonné le pays afin de sensibiliser les opérateurs économiques sur les objectifs de cette bourse des projets de partenariat, à savoir la facilitation des contacts entre les porteurs de projets d'investissements nationaux et étrangers et aboutir à des partenariats conclus en vertu des nouvelles règles régissant les investissements directs étrangers, appelés, désormais, à coopérer et s'associer à un ou plusieurs partenaires locaux. Des regroupements de l'ANDI ont eu lieu à Ouargla (pour les wilayas du sud), à Annaba, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Oran, Tissemsilt, El Bayadh Naâma…, ainsi qu'à Blida avec les hommes d'affaires de la Mitidja.

A. A.

L'OPEP NE FINANCERA PAS UNE ÉNERGIE VERTE

Chakib Kehleil se dit "soulagé"

PAR CHAFIKA KAHLAL

Chakib Khelil, ministre de l'Energie et des Mines, a jugé hier à Alger, les résultats de la conférence de Copenhague sur les changements climatiques, qui a pris fin samedi dernier, de "*décevants*" du fait de leur "*recul*" par rapport au Protocole de Kyoto. "*Je pense que les résultats de la conférence de Copenhague sont décevants parce qu'on enregistre un recul par rapport au Protocole de Kyoto, lequel avait inclus des engagements des pays développés pour le transfert de technologie et un appui financier, ce qui n'était pas à l'ordre du jour de cette rencontre*", a indiqué M. Khelil en marge d'une séance d'ouverture des plis pour l'octroi de périmètres d'exploitation d'hydrocarbures. Les pays développés se sont engagés, dans le Protocole de Kyoto, à transférer leurs technologies et à appuyer les pays africains financièrement "*mais ces pays ne se sont engagés finalement à rien du tout sauf, peut-être, à aider l'Afrique"*, a poursuivi le ministre en ajoutant que même ces engagements d'aides *"ne sont pas définis dans le temps*". Concernant la position de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) quant aux conclusions de la conférence de Copenhague, la taxe carbone et l'obligation faite aux pays producteurs de pétrole à contribuer au financement de l'énergie dite "verte", au sujet desquels l'Opep avait exprimé des craintes, sont des point qui n'ont pas figuré à l'ordre du jour de cette conférence, affirme M. Khelil. "*Nous craignions la taxe carbone qui n'était pas à l'ordre du jour de la conférence et nous craignions aussi que les pays de l'Opep ne soient intégrés aux côtés des pays développés à apporter leur appui en matière de transfert de technologie et de financement pour le développement d'une énergie verte. Ce rôle doit être celui des pays développés et non pas des pays pétroliers*", a-t-il souligné. Un accord aux ambitions limitées et résultats mitigés, pour lutter contre le réchauffement de la planète, était la conclusion des travaux de la conférence de l'ONU sur le climat qui ont pris fin, hier, à Copenhague au Danemark.

C.K.

RECHERCHE ET EXPLOITATION D'HYDROCARBURES

Trois périmètres attribués

Trois périmètres ont été attribués, hier, par l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) lors d'une séance publique d'ouverture des plis relative au deuxième appel à la concurrence national et international pour l'octroi d'une dizaine de périmètres de recherche et d'exploitation d'hydrocarbures.

Le premier périmètre, situé à Bir Rekaiz, a été attribué à un consortium thaïlandais chinois (PTTEP et CNOOC), le second périmètre, situé au sud-est d'Illizi, a été remporté par un consortium composé des groupes espagnol Repsol, français GDF, et italien Enel, alors que le troisième périmètre, celui d'Ahnet, a été attribué à un groupement français formé de Total et de Partex.

Ce sont au total, 6 compagnies pétrolières, sur un total de 81 préqualifiées, qui ont soumissionné pour cet appel d'offres, lancé fin juin et qui portait sur une dizaine de périmètres.

La signature des contrats liés à cette deuxième opération du genre depuis la promulgation de la loi 05-07 sur les hydrocarbures est prévue le 16 janvier 2010.

Alnaft avait lancé en 2008 son premier appel d'offres conformément aux nouvelles dispositions de cette loi et qui s'était soldé par l'attribution de quatre périmètres sur un ensemble de seize proposés.

R. E.

STATION URBAINE DES EUCALYPTUS

Bousculades, bagarres et stress

Des heures d'attente avant de voir pointer un bus. L'état déplorable des routes fait fuir les transporteurs. Les usagers n'ont d'autre choix que de prendre leur mal en patience.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Réussir à prendre un bus aux Eucalyptus s'apparente à un exploit.

Ph./ Midi Libre

Les habitants de la commune des Eucalyptus à Alger, réclament le renforcement des moyens de transport dans leur commune, et ce quelles que soient les destinations. En effet ils expliquent qu'ils souffrent, depuis des années, du manque criant de transport urbain. Des habitants nous expliquent les causes principales de cette situation : *"La détérioration des routes dans les différents quartiers de la commune fait fuir les transporteurs. Ces derniers pour ménager leurs véhicules préfèrent éviter notre localité, particulièrement certains quartiers*". Il faut bien admettre que *"l'état déplorable des routes dans cette commune rend la circulation très pénible et stressante, pour ne pas dire carrément impossible*", nous avoue un transporteur lequel ajoute "*ce qui nous empêche d'assurer le déplacement des usagers vers ces endroits afin de ne pas bousiller nos véhicules"*. Les quelques rares bus qui veulent bien prendre le risque d'emprunter ces "pistes" se font attendre durant des heures. Les usagers se rendant vers Alger- Centre et ses environs sont contraints de faire le pied de grue très longtemps avant l'inévitable bousculade pour tenter de grimper à l'intérieur du bus qui ne peut bien sûr contenir la foule qui a eu le temps de s'amasser durant la longue attente. L'unique destination plus ou moins bien desservie reste celle de Boumaâti. Le manque de transport déstabilise le quotidien des citoyens qui ne savent jamais s'ils seront à l'heure à leur travail ou pour suivre leurs cours. De ce fait quand un bus pointe sur les lieux on assiste à de véritables empoignades au terme desquelles les plus forts arrivent à arracher leurs places.

"*Des bagarres éclatent entre les usagers qui veulent tous grimper dans le bus. Cela donne lieu à des scènes vraiment désolantes*", nous affirme le chef de quai de la station des Eucalyptus. Il est à signaler que le wali délégué de la daïra de Baraki avait, auparavant, proposé aux jeunes de la commune des Eucalyptus d'investir dans le secteur du transport urbain, afin de lutter en même temps contre le chômage et le manque de transport . Cette suggestion n'a pas roncontré l'écho escompté auprès de la jeunesse de la daïra de Baraki. Il faut dire que l'état des routes n'est pas fait pour encourager cette action louable en soi. "*Nous ne tenons à tenter une aventure vouée à l'avance à l'echec tant que les routes de la commune demeurent en l'état*", nous explique un jeune chômeur désabusé qui nous affirme que ces assertions sont celles de l'ensemble des jeunes visés par ce projet. La balle est donc dans le camp des autorités communales.

C. K.

ECOLE BABA-KOUIDER DE AÏN NAÂDJA

Les parents exigent son raccordement au gaz de ville

Des parents d'élèves scolarisés au sein de l'école Baba-Kouider, située dans la commune de Aïn Naâdja, se sont regroupés devant l'établissement scolaire de leurs enfants pour proteter contre les mauvaises conditions dans lesquelles évoluent leurs enfants. Ce regroupement s'est fait à la veille du départ de leurs enfants pour les vacances scolaires, dont ont bénéficié uniquement les élèves du primaire. Les parents dénoncent l'absence totale de chauffage dans les classes, les vitres brisées jamais remplacées, ce qui accentue le froid dans les classes. Cette situation s'est répercutée, selon les parents protestataires, négativement sur les résultats scolaires des élèves au cours de ce premier trimestre de l'année scolaire. *"Cette situation doit cesser, il en va de l'avenir de non enfants*", clame le représentant des parents d'élèves Ibrahim Boutouili, lequel nous affirme que cette action (regroupement devant l'établissement) "*n'a été adoptée qu'après plusieurs plaintes déposées auprès de l'administration. Plaintes complètement vaines puisqu'il n'y a eu, jusque-là , aucune action concrète ou un geste rassurant de la part de la direction de l'école*", nous affirme M. Bouitouili. Ces parents en colère nous expliquent qu'ils ont choisi la veille du départ pour les vacances d'hiver afin de permettre à la direction de l'école de pouvoir prendre les mesures nécessaires s'imposant pour lebien-être des élèves et assurer la scolarisation des enfants dans de meilleures conditions, surtout avec l'arrivée du froid. "*La direction de l'établissement devrait pouvoir remédier à cette situation en faisant appel aus services compétents de la commune. Tout ce que l'on veut c'est qu'au retout des vacances, nos enfants trouvent de meilleures conditions qui leur permettront d'améliorer leurs résultats scolaires*", nous dira un parent d'élève. Il est à noter que les parents d'élèves de cette école s'étaient déjà mobilisé l'année dernière, selon le représentant des parents d'élèves , afin d'assurer le chauffage pour leurs enfants. Ils avaient conclu un accord avec un particulier, qui leur avait promis l'alimentation de l'école en mazout de l'école. Cette année ils reprochent à l'école de ne pas avoir fait le nécessaire pour "*le raccordement de cet établissement au gaz de ville, vu que l'école est située à quelques kilomètres à peine du centre-ville de la commune lequel est alimenté en gaz de ville*", nous expliquent les parents d'élèves. Il faut préciser, dans ce contexte, que le ministre de l'Education nationale avait signalé à maintes occasions, que tous les établissements scolaires de l'ensemble du pays doivent être dotés de toutes les commodités assurant la meilleure scolarisation possible. "*Le chauffage dans les classes fait partie, sans nul doute, de ces commodités essentielles et de ce fait l'école Baba-Kouider ne peut être exclue de ce droit",* argumentent les parents. Ces derniers reprochent également à la localité de Aïn Naâdja, le fait d'avoir goudronné la chaussée menant vers cette école sans avoir pensé au raccordement de cette dernière au réseau du gaz de ville alors que cela aurait dû être une priorité, selon eux. Attendons le retour des vacances pour voir si le message est bien passé.

C. K.

CITÉ 310-LOGEMENTS À KOUBA

L'organisation citoyenne vainc les obstacles

Les habitants de la cité 310-Logements située dans la commune de Kouba, ont réussi à faire passer leur message auprès desautorités locales. En effet ces dernières ont enfin répondu à leur s incessants appels et ont entamé, la semaine dernière, une vaste opération de réhabilitation du réseau d'assainissement dans ce quartier. Les résidants pâtissaient, jusque-là, d'un environnement infect généré par les mares d'eaux usées stagnant en divers endroits de leur cité dégageant des odeurs nauséabondes. L'absence ou la détérioration des avaloirs et des conduites d'eaux dudit quartier ont mené à cette situation et ces flaques repoussantes sont devenues, au fil des temps, les espaces favoris pour les jeux des enfants de la cité. Microbes, parasites, leur disputaient ces lieux à hauts risques. Les habitants, ne voyant rien venir après leurs diverses doléances, ont fini par s'organiser en comité de quartier pour faire aboutir leur plainte. Une personne a été désigné pour mener à bien cette tâche en "harcelant" régulièrement les autorités communales. Ces dernières de guerre lasse ont fini par céder à la pression. Aujourd'hui et après avoir remporté cette manche, les habitants de la cité 310-Logements savourent leur victoire et suivent de près l'intervention des services des travaux publics en charge du projet. Ils aiment bien à dire qu'ils se veulent un "exemple de civisme et d'organisation citoyenne" ayant permis d'arracher un droit sans pour autant recourir aux moyens extrêmes.

C. K.

APC DE AIN TAYA

Campagne de sensibilisation contre la grippe porcine

Ph./NewPress

La commune de Aïn Taya, a ouvert depuis quelques jours, des portes ouvertes dans le but de sensibiliser les citoyens sur les précautions àprendre pour se prémunir contre la grippe porcine. La place publique de la commune accueille cet évènement qui attirent de nombreux citoyens avides d'informations sur cette pandémie. Des réponses sont apportées à toutes les questions que peuvent se poser les citoyens angoissés par l'ampleur qu'a pris cette maladie. Le président de l'APC de Ain Taya, Abdelkader Rakass, a tenu à affirmer que cette action a pour unique objectif la sensibilisation et l'information de ses concitoyens et surtout afin de les inciter à prendre toutes les mesures de prévention nécessaires contre le virus A/H1N1. Les services de l'APC ont distribué en outre, selon le même responsable, des prospectus qui contiennent toutes les informations utiles sur cette maladie, au sein de tous les établissements scolaires de la commune à titre de prévention. La commune de Aïn Taya a également procédé à l'installation d'une commission communale de prévention contre le virus de la grippe porcine qui peut connaître un nouveau pic avec l'arrivée du froid. Cette commission est formée de membres de l'APC et de membre du bureau communal d'hygiène, a-t-on précisé.

C. K.

CHLEF

Chômage «forcé» dans le bâtiment

C'est sous le thème "le chômage et les intempéries dans le BTPH" (bâtiment, travaux publics et ydraulique) qu'une rencontre organisée par la Caisse nationale des congés payés du BTPH a eu lieu jeudi dernier à Chlef. A l'ordre du jour, un débat sur la gestion du régime de la caisse et les conditions et modalités de son fonctionnement. Ont pris part à cette journée d'information, outre les affiliés de ladite caisse, des entreprises publiques et privées, les partenaires de la Caisse, des maîtres d'ouvrage ainsi que les services météorologiques. Régi par le décret exécutif n° 97-47 du 04 février 1997, modifié et complété par celui du 20 juin 1998 n° 98-21, ce dernier vise en premier lieu la protection de la santé du travailleur mais également compense la perte de salaire pour les arrêts de chantier suite à des conditions météorologiques rendant le travail dangereux, notamment en milieu non couvert. L'ordonnance 97-01 du 11 janvier 1997 permet à cette catégorie de travailleurs de bénéficier d'une indemnisation pour les journées chômées involontairement.

B. O.

LAGHOUAT

L'étude du projet de la voie ferrée achevée

Selon la Direction des travaux publics, l'étude technique du projet de chemin de fer traversant la partie est de la wilaya de Laghouat vers Djelfa vient d'être achevée. L'étude, confiée à un bureau national, a porté sur un linéaire de 50 km reliant les communes de Laghouat et Sidi Makhlouf, avant d'entamer la seconde tranche, d'une distance similaire, à destination de la wilaya de Djelfa. La DTP précise qu'aucune opposition n'est signalée, du genre de l'empiètement sur propriétés, vu que le tracé du projet est proche de certains groupements d'habitations et de terres agricoles.

Les travaux de réalisation de la voie ferrée, dont le tracé est parallèle à la RN 1, devraient être lancés après finalisation des procédures au niveau central. Ceci, en attendant l'obtention de l'aval pour l'exécution de la tranche sud du projet à destination de la wilaya de Ghardaïa. Selon la DTP, le projet en question devrait permettre, outre la réduction des risques d'accidents de circulation routière qui se verra sensiblement allégée, l'ouverture de nouvelles perspectives pour l'investissement et le développement économique de la région.

N. F.

M'SILA

88 millions de dinars pour les UDS

Un montant de 88 millions de dinars a été mobilisé à M'sila, au titre de l'année scolaire 2009-2010, pour la fourniture de médicaments aux Unités de dépistage et de suivi (UDS) en milieu scolaire. Cette dotation bénéficiera, selon cette source, aux 38 UDS opérationnelles dans la wilaya et vient "en appoint des précédentes actions de renforcement du personnel et des équipements médicaux de ces structures". Les médicaments seront prioritairement destinés, après les auscultations médicales d'usage, aux enfants issus de familles à faibles ressources. Le même montant servira également à l'acquisition de lunettes de vue pour la même catégorie d'écoliers.

APS

TIMEZRIT (BOUMERDES), CADRE DE VIE

UNE LOCALITÉ EN PLEIN DÉCLIN

La localité ne dispose d'aucune ressource, elle est dépourvue de structures économiques, notamment d'une zone d'activité. Beaucoup de citoyens à Timezrit imputent le déclin de leur localité au seul problème du foncier.

PAR TAHAR OUNAS

Le problème du foncier entrave le développement de la commune.

Sur les 32 communes que compte la wilaya de Boumerdès, Timezrit, située à l'extrême sud-est avec une population de 14 mille âmes, est l'une des localités les plus déshéritées. Ses habitants vivotent dans des conditions lamentables à cause du manque en infrastructures de base. En effet, ladite localité ne dispose d'aucune ressource, elle est dépourvue de structures économiques, notamment d'une zone d'activité. Par conséquence, elle survit grâce aux subventions de l'Etat. Seules sept écoles primaires et un CEM existent, dont la majorité ne disposent toujours pas de moyens de chauffage, et seule l'école primaire du chef-lieu et celle se trouvant à Afir Azazna sont dotées d'une cantine, ce qui pénalise durement les chérubins des autres écoles.

Les différents comités de villages avaient auparavant soulevé vainement aux autorités locales ces carences dans lesquelles pataugent leurs enfants depuis des années. Les citoyens que nous avons pu rencontrer déplorent dans l'unanimité l'absence d'un lycée dans leur localité, ce qui oblige les élèves à se déplacer jusqu'aux Issers et Bordj Ménaïel. Concernant le volet infrastructures de santé, la localité enregistre une faible couverture sanitaire. Les citoyens trouvent d'énormes difficultés pour se soigner. *«Notre commune dispose d'une seule salle de soins au chef-lieu qui ne répond plus aux besoins des habitants»*, nous dira Ahmed, un habitant du village Thâawint Thasmate. Selon des habitants, un projet de réalisation d'une polyclinique est inscrit par les services de l'APC. *«Nous ne disposons même pas d'une maternité ; c'est désolant»*, s'indigne un chef de famille. Les habitants de Timezrit se déplacent jusqu'aux Issers, Bordj Ménaïel et même Thénia pour se faire soigner. C'est un véritable calvaire. Beaucoup de citoyens à Timezrit imputent le déclin de leur localité au seul problème du foncier qui, selon eux, constitue une entrave pour le développement. D'ailleurs, faute de foncier, les autorités locales avaient décidé l'implantation de locaux commerciaux destinés au profit de cette commune aux Issers. Et ce programme, tant attendu par les jeunes, n'a pas vu le jour jusqu'à présent. A cela s'ajoutent la léthargie et la monotonie dans lesquelles s'est plongée la localité en raison de l'absence d'infrastructures pour jeunes. Le seul refuge des jeunes reste les cafétérias qui poussent comme des champignons. *«Nous sommes livrés à nous-mêmes, les autorités ne se soucient plus de nous, nous n'avons plus où aller, nous passons tout notre temps à chercher de petits boulots ou dans les cafétérias»*, nous dira Kaci, un villageois. En conséquence, des dizaines de jeunes s'adonnent à la consommation de drogues et sombrent dans le désarroi. En somme, il ne fait pas bon vivre à Timezrit. En terme de l'aide à l'habitat rural, la commune n'a bénéficié que d'un quota insignifiant ne dépassant pas les 250 aides. Une aide qui a été portée récemment à 500 aides dans le cadre du Plan de proximité et de développement rural intégré (PPDRI). En matière de logements, la commune n'a bénéficié que de 96 logements sociaux depuis plus de trois décades, un quota qui est loin de répondre aux besoins de la population. Dernièrement, et contre toute attente, Timezrit a connu un soulèvement populaire pendant trois jours, avant de voir les habitants descendre jusqu'au siège de la wilaya pour exprimer leur désarroi.

T. O.

MEDEA, VALORISATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET NATUREL

Des zones touristiques à exploiter

PAR KHADIDJA ABDELAZIZ

Dans le cadre d'un programme de valorisation du patrimoine historique et naturel initié par l'Assemblée populaire communale (APC), quatre zones d'expansion touristique ont été identifiées dans la commune de Ksar El-Boukhari, au sud de Médéa, et proposées pour étude. Selon le P/APC, ces zones proposées s'étendent sur une superficie globale de 250 hectares et couvrent des domaines abritant des vestiges et monuments historiques ainsi que des sites naturels et récréatifs sous exploités. Il a cité, à ce sujet, le cas du vieux Ksar qui abrite, à l'intérieur de ses douze hectares de surface bâtie, des édifices religieux datant du XVe siècle, des maisons traditionnelles au style arabo-mauresque, en sus de vestiges d'un grand intérêt historique éparpillés à travers toute cette zone. Les autres sites englobent le domaine forestier de Hannacha, d'une superficie de deux cents hectares, culminant à 800 mètres d'altitude, proposée pour recevoir des équipements sportifs de sport de montagne et des structures de villégiature, les sources thermales de Faidhs Yacoub, situées au nord de Ksar El-Boukhari, dont les eaux ont des vertus curatives et thérapeutiques avérées, notamment pour certaines pathologies cutanées. La quatrième zone d'expansion touristique proposée par l'APC se situe à l'est et a été choisie pour abriter un club hippique qui s'étend sur une superficie de 20 ha.

K. A.

MIDI Est

N° 845 | Lundi 21 décembre 2009

CONSTANTINE, MARCHÉ DES FRUITS ET LÉGUMES

L'ENVOLÉE DES PRIX PERDURE

L'envolée des prix incite plus d'un à revoir ses priorités en matière d'achat. Un tour au marché hebdomadaire de Aïn Smara qui draine chaque lundi,des consommateurs de toute la wilaya, en raison de ses produits frais et ses pratiques concurrentielles, et c'est l'étonnement total.

PAR NAIMA DJEKHAR

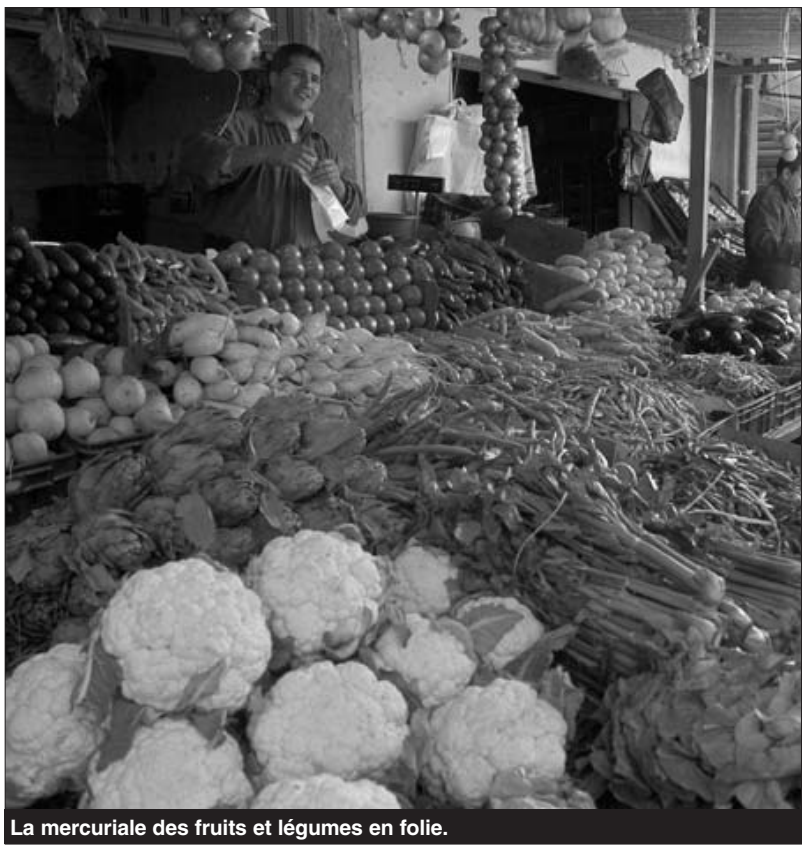

La mercuriale des fruits et légumes en folie.

La courbe des prix refuse d'amorcer une descente en matière de mercuriale. Depuis les fêtes de l'Aïd, les fruits et légumes sont à la limite de l'inaccessible. Aucune baisse dans les prix, pourtant annoncée par tous, ne se fait sentir jusqu'alors. De l'avis de tout citoyen, il devient davantage pénible de remplir, chaque semaine, son couffin. L'envolée des prix incite plus d'un à revoir ses priorités en matière d'achat mercuriale. Un tour au marché hebdomadaire de Aïn Smara qui draine, chaque lundi, des consommateurs de toute la wilaya, en raison de ses produits frais et ses pratiques concurrentielles, et c'est l'étonnement total. Tous les produits mis à la vente sont aussi chers les uns que les autres. Un coup d'œil furtif sur trois ou quatre étales renseigne sur le coût de la botte d'oignon ou du kilo de pomme de terre… *«C'est incroyable comme les prix augmentent de semaine en semaine»*, dira, non sans une pointe d'indignation, une ménagère qui finira par renoncer à l'achat de la tomate à 100 dinars le kilo. L'éventail des légumes est aussi large que celui des prix. Le consommateur s'est tôt rendu compte que son «budget-marché» devra être revu à la hausse face au poivron qui est affiché à 120 dinars, l'échalote à 70 dinars ou la carotte à 40 dinars. Le même constat est établi à l'égard des fruits de saison, à l'exemple de la mandarine qui est cédée à pas moins de 160 dinars. Rien que cela ! Alors que la banane, qui arrive du bout du monde, est, quant à elle, cédée à pas plus de 120 dinars le kg.

Interrogé à cet effet, plusieurs vendeurs incomberont la responsabilité aux conditions météorologiques de ces derniers jours… *«Trop de froid et pas assez de pluie»*, lancera-t-on en une tentative de convaincre la clientèle. Autre réponse, celle qui consiste à dénoncer les spéculations des grossistes. Les produits sont, semble-t-il, mis à la vente à des prix majorés au niveau des marchés de gros à Constantine ou à Chelghoum El-Aïd, deux points d'approvisionnement pour l'ensemble des détaillants de la région. Tous les arguments avancés auront du mal à passer face à des consommateurs las d'avaler des couleuvres en toute circonstance. Pour rester en bonne santé, il est recommandé de consommer cinq légumes et fruits par jour. Pas sûr que le citoyen à modeste revenu puisse observer à la lettre cette règle élémentaire de l'hygiène de vie.

N. D.

EL TARF, CHAMBRE DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

Redorer le blason d'un secteur stratégique

PAR MAYSSA FETTOUCHE

Dans la wilaya d'El-Tarf, la Chambre de la pêche et de l'aquaculture, qui réunit 1.500 adhérents, se veut *"un lieu privilégié de rencontres des gens de la mer qui partagent l'ambition de redorer le blason d'un secteur stratégique, créateur d'emplois et de richesses, longtemps marginalisé"*, selon son directeur. En matière d'investissements, *"maillon faible de ce secteur sensible"*, selon ce responsable, la Chambre de la pêche et de l'aquaculture a entrepris plusieurs démarches en matière de financement, notamment pour la concrétisation des projets initiés dans le cadre des dispositifs de soutien à la création d'emplois, portant surtout sur l'acquisition d'embarcations, de matériels et d'équipements de pêche. Les efforts fournis pour aider les pêcheurs sont *"d'autant plus opportuns que le nouveau port de pêche d'El-Kala, en voie de réalisation, sera opérationnel dans un proche avenir pour une meilleure exploitation de la biomasse existante"*, a souligné le directeur. L'organisation des gens de la mer en associations, dont huit sont déjà créées, constitue un *"premier résultat obtenu par la Chambre de la pêche et de l'aquaculture"*, mais cela reste, selon le même responsable, *"insuffisant pour traiter toutes les carences caractérisant ce secteur"*.

De son côté, le président de cette chambre a indiqué que la *"structuration des gens de la mer est une nécessité pour leur permettre de défendre leurs intérêts"* et, surtout, de se constituer en *"force de propositions"*. Il s'est félicité à cette occasion de l'existence d'une association

féminine, versée dans le secteur de la pêche, pour s'occuper de la formation des femmes dans le remaillage des filets particulièrement. Le président de la Chambre a également insisté sur la formation des marins pêcheurs au niveau de l'école de formation technique de pêche d'El-Kala afin qu'ils puissent obtenir facilement leur fascicule, document indispensable pour les sorties en mer. Aujourd'hui, ont conclu les deux responsables, *"une osmose est visible dans les rangs des professionnels du secteur, ainsi que dans leurs relations avec la Chambre"*, permettant de lever un grand nombre d'obstacles.

M. F.

OUM EL-BOUAGHI

Recrutement d'adjoints de l'éducation

La direction de l'éducation d'Oum El-Bouaghi a organisé, cette semaine, un concours pour le recrutement de 71 adjoints d'éducation. Ce sont, en tout, 2.300 candidats qui ont subi les épreuves du concours, organisé dans plusieurs centres d'examen. La plupart des candidats sont issus de la gent féminine. Avec ce nouveau recrutement, le secteur de l'éducation sera conforté en adjoints d'éducation, tant pour les collèges que pour les lycées.

A. B.

SKIKDA

Enfin le chauffage dans les écoles

3.123 appareils de chauffage ont été installés, depuis 2006, au niveau de toutes les salles de cours de l'ensemble des établissements scolaires de la wilaya et ce, dans le cadre des efforts déployés par les pouvoirs publics afin d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves au niveau des différentes communes de la wilaya de Skikda, notamment dans les régions montagneuses et enclavées où les conditions climatiques sont particulièrement rudes surtout durant la période hivernale. Une enveloppe de 3.6 milliards de centimes, dont 1.8 milliard de centimes puisés du budget de la wilaya, a été mobilisée pour financer ces opérations. Des instructions fermes ont même été données aussi bien au directeur de l'éducation qu'aux présidents des APC afin de veiller à ce que ces chauffages soient en permanence opérationnels. Les communes à faibles budgets ont été, à cet effet, dotées de crédits leur permettant de prendre en charge l'achat du fuel, sachant que le wali de Skikda a, dans un premier temps, interdit l'ouverture de tout nouveau établissement scolaire avant de l'avoir, au préalable, doté des commodités nécessaires.

M. S.

TEBESSA

Deux nouveaux bureaux de poste

Les infrastructures du secteur de la poste et des technologies de l'information et de la communication seront renforcées, dès janvier prochain, par deux nouveaux bureaux de poste équipés de terminaux. Un premier bureau est prévu au quartier de l'Aérodrome à Tébessa et un second à Laouinet, une localité située à 60 km au nord-est du chef-lieu de wilaya, a fait savoir cette source, ajoutant qu'un troisième bureau, en chantier à Oum Ali, sera opérationnel "ultérieurement". Ces établissements viendront améliorer les prestations postales dans cette wilaya, assurées actuellement par 59 bureaux postaux opérationnels dans ses différentes localités.

ANNABA

Départs à la retraite

L'abrogation du dispositif facilitant le départ à la retraite avant l'âge légal, instauré par l'ordonnance n° 97-13 du 31 mai 1997, constituant l'une des mesures prises lors de la dernière tripartite, a fait l'objet d'une journée d'information, mercredi dernier, à Annaba. Au cours de cette manifestation qui a vu la participation de représentants de divers secteurs d'activités et d'institutions, le directeur de la CNR de Annaba a souligné que les personnes qui remplissent les conditions "faisant ouvrir droit au bénéfice d'une pension de retraite proportionnelle ou sans condition d'âge pour 32 ans d'activité continueront à jouir de ce dispositif même après son annulation".

APS

VISITE DU PREMIER MINISTRE LIBANAIS EN SYRIE

Entente pour privilégier les interêts communs

Le Premier ministre libanais, Saad Hariri, est arrivé samedi à Damas pour une première visite officielle. Destinée à améliorer les relations tendues entre les deux pays après l'assassinat en 2005 de l'ancien Premier ministre, Rafic Hariri, cette visite devrait "marquer une nouvelle étape dans les relations entre les deux pays", a déclaré un responsable du bureau de presse de M. Hariri.

PAR NINA SARATI

Dans un discours prononcé le 8 décembre pour obtenir la confiance du Parlement au nouveau gouvernement d'union nationale, formé après cinq mois d'impasse avec l'opposition, le Premier ministre libanais avait indiqué qu'il allait oeuvrer pour améliorer les relations entre les deux pays. Objectif réalisé. M. Saad Hariri a été accueilli chaleureusement. Saad Hariri et Bachar Al Assad, se sont chaleureusement serré la main et embrassé, devant les photographes de la presse syrienne et libanaise, avant d'entamer leurs pourparlers. Lors du premier entretien de trois heures en tête à tête, les deux dirigeants, qui ont souhaité à cette occasion, des relations "*privilégiées*" et "*stratégiques*" entre la Syrie et le Liban, n'ont pas manqué de passer également en revue "*l'histoire des relations syro-libanaises et la manière de surmonter les effets négatifs qui ont entaché ces relations pendant une certaine période*". Saad Hariri qui avait, à plusieurs reprises, accusé la Syrie, d'être impliquée dans l'assassinat de son père, n'avait jamais eu de contacts officiels avec Damas. La Syrie a toujours nié etre impliquée dans cet assassinat (dans lequel avaient péri 22 autres personnes) à la camionnette piégée perpétré en février 2005 à Beyrouth alors qu'elle exerçait encore sa tutelle sur le Liban. Deux mois après cet attentat, en avril 2005, et sous la pression de la rue libanaise, la Syrie avait été contrainte de retirer ses troupes du Liban après 30 ans de tutelle. Un Tribunal spécial pour le Liban (TSL) a été institué en 2007 par le Conseil de sécurité de l'ONU pour juger les auteurs présumés d'attaques terroristes au Liban, dont les assassins de Rafic Hariri. Cet épisode de l'histoire des relations entre les deux pays est-il en passe d'etre surmonté ? Les deux hommes d'Etat ont mis l'accent sur l'importance de bonnes relations dans cette région du Proche-Orient ou l'ennemi commun, Israël, ne cesse de bafouer le droit international, notamment, en occupant et annexant des territoires et en commettant diverses autres exactions . "*Les relations privilégiées entre la Syrie et le Liban renforcent la position des deux pays et contribuent à préserver le Liban et les Arabes face à la politique israélienne qui continue de violer les droits arabes*", a ainsi affirmé M. Hariri après ce premier entretien. Le président Assad a estimé de son côté que des "*relations privilégiées et stratégiques entre les deux pays préserveront les intérêts communs des deux peuples frères et de tous les arabes*". Les entretiens syro-libanais devaient se poursuivre hier.

N. S.

Décés de l'ayatollan Montazéri à Qom

Le dignitaire religieux iranien, l'ayatollah Hossein Ali Montazeri, est décédé samedi à Qom (centre de l'Iran) à l'âge de 87 ans des suites de maladie. L'ayatollah Montazeri, qui était proche de l'ayatollah Rouhollah Khomeiny, fondateur de la République islamique, avait été l'un des théoriciens de la révolution islamique, et l'un des artisans de la constitution de la République islamique. Devenu très critique à l'égard du régime, l'ayatollah Montazeri, qui appartenait au courant le plus libéral et progressiste du clergé, avait été écarté du pouvoir par l'imam Khomeiny en mars 1989, peu avant la mort du fondateur de la république islamique L'ayatollah Montazeri avait, alors, été assigné à résidence dans la ville de Qom y passant près de 25 ans avant que la mesure ne soit levée en 2003.

Sabotage d'un oléoduc en Irak

Les exportations pétrolières à partir du nord de l'Irak ont cessé à la suite d'un sabotage dans la nuit de samedi à dimanche sur l'oléoduc conduisant au terminal turc de Ceyhan, a affirmé le porte-parole du ministère du Pétrole. L'attentat a eu lieu à 325 km au nord de Bagdad. "Nous demandons à la Force multinationale de conduire plus de patrouilles afin de protéger cet oléoduc car c'est la quatrième sabotage en six semaines. Nous ne savons pas quand les exportations reprendront tant que nous n'avons pas évalué les dégâts", a ajouté le porte-parole. Cet oléoduc transporte de 420 à 450.000 barils par jour mais cela peut atteindre 600.000 b/j. Après 18 mois d'arrêt, les sabotages avaient repris le 26 octobre. Les trois quarts des exportations irakiennes passent par les terminaux du sud. L'attribution il y a une semaine de l'exploitation de sept champs pétroliers à des consortiums internationaux, après la mise aux enchères de trois autres en juin, doit permettre à l'Irak de produire 12 millions de barils par jour en 2016, contre 2,5 actuellement.

PUBLICITE

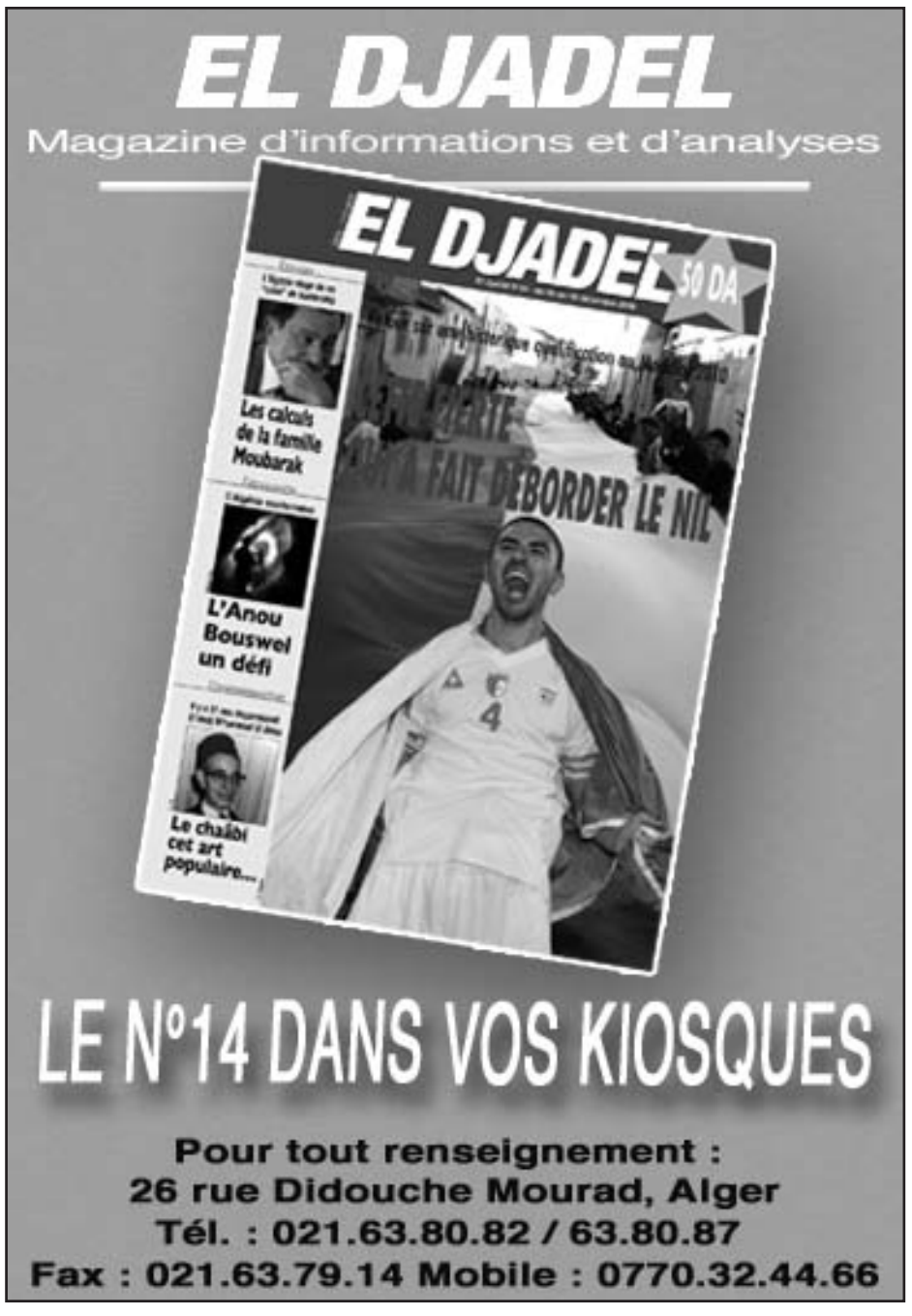

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة الثقافة

مديرية الثقافة لولاية المسيلة

إعلان عن توظيف

تعلن مديرية الثقافة لولاية المسيلة عن فتح مسابقة للتوظيف على أساس الاختبار للالتحاق بالرتبة التالية :

الرتبة	عدد المناصب	طريقة التوظيف	مكان التوظيف	شروط التوظيف
ملحق بالحفظ	01	مسابقة على أساس الاختبار	مديرية الثقافة	للمترشحين الحائزين على شهادة ليسانس في التعليم العالي أو شهادة معترف بمعادلتها في أحد التخصصات التالية : علم الآثار، الحفظ، الترميم، التاريخ، الهندسة المعمارية، علم المتاحف، علم الاجتماع.

- تكوين الملف :
-01 طلب خطي للمشاركة
-02 صورتان شمسيتان
-03 نسخة طبق الأصل مصادق عليها من بطاقة التعريف الوطنية
-04 نسخة طبق الأصل مصادق عليها من الشهادة أو المؤهل المطلوب
-05 نسخة طبق الأصل مصادق عليها من شهادة إثبات الوضعية اتجاه الخدمة الوطنية
-06 شهادة السوابق العدلية (صحيفة رقم 03) سارية المفعول
-07 ظرفان عليهما الطابع البريدي وعنوان المترشح

يتعين على المترشح الناجح نهائيا في المسابقة إتمام ملفه بالوثائق الآتية :
- شهادة الجنسية
- شهادة عائلية عند الإقتضاء
شهادتان طبيتان (طب عام - أمراض صدرية) تثبت قدرة المترشح على شغل الرتبة المقصودة
أربع (04) صور شمسية

ملاحظة :يودع ملف المترشح (ة) : لدى مقر مديرية الثقافة لولاية المسيلة الكائن بالحي الإداري، في أجل أقصاه (20) عشرون يوما ابتداء من تاريخ أول إشهار

مدير الثقافة

Midi Libre N° 845 Lundi 21 décembre 2009 - ANEP 789 769

COMMERCE : ACCORD UE-MAROC
Page 15

MIDI Economie

MAURITANIE : 100MD DU FMI
Page 15

NOUVEAU SYSTÈME COMPTABLE ET FINANCIER

Pas de report mais beaucoup de craintes

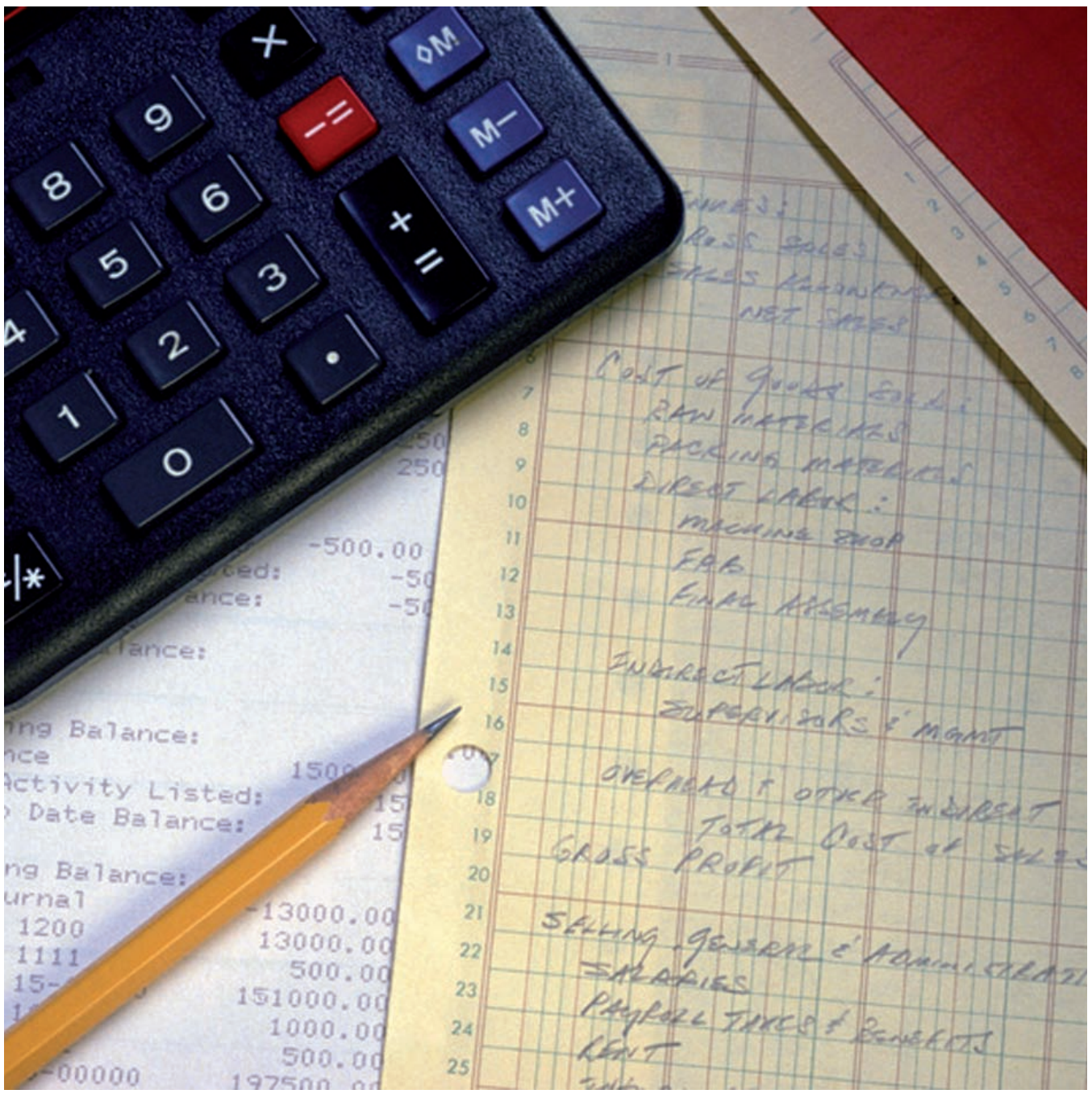

A LIRE DANS LE SUPPLÉMENT

- SCF : Tout le monde n'est pas prêt !
- Du PCN au SCF
- Climat : L'avenir s'annonce très chaud pour la planète
- L'UE accorde 50 millions d'euros à la Corne de l'Afrique
- La Chine met fin aux mesures protectionnistes

Il faudra s'y faire, le nouveau système comptable et financier (SCF) entrera bien en application le 1er janvier prochain. Habitués au report et aux remises en question des décisions de la part de nos décideurs, certaines entreprises et autres professionnels de la comptabilité, ont bien cru un moment que le SCF ne sera pas mis en œuvre le 1er janvier 2010, et qu'ils pourraient bénéficier de délais supplémentaires de quelques mois ou d'une année, pourquoi pas? Ils ont peut-être oublié, qu'ils ont déjà bénéficié d'un report d'une année, du moment que le nouveau système devait entrer en vigueur le premier janvier 2009. Ils ont peut-être également oublié que la loi relative à ce nouveau système qui est sensé remplacer un autre système vieux de 35 ans, a été publiée en 2007. Pire encore, l'élaboration du SCF remonte à 2001. Dix ans donc pour mettre en application un système qui doit coller un temps soit peu à la nouvelle réalité économique du pays, jusque là géré par un plan devenu caduc, au moment où l'Algérie a subi une multitude de transformations sur le plan économique. Dix ans, et l'on se demande encore s'il n'est pas un peu tôt ! Il est vrai que tout changement suscite de la résistance et induit inéluctablement de la crainte. Nos entreprises habituées à un certain mode de fonctionnement, ont de quoi s'inquiéter quand ont sait que certaines d'entres elles résistent même à faire usage de l'outil informatique pour leur fonctionnement quotidien. Mais étant donné que la mise en application du SCF ne peut plus être remise en cause que ce soit en 2010 ou 2015, alors autant commencer dès maintenant au lieu de perdre encore du temps dans des délais supplémentaires qui, à coup sûr, ne seront jamais suffisants. Ne dit-on pas «quand il faut y aller, il faut y allerw» !

MIDI LIBRE
N° 845 | Lundi 21 décembre 2009

LE NOUVEAU SYSTÈME COMPTABLE APPLICABLE LA SEMAINE PROCHAINE

Tout le monde n'est pas prêt !

«Bien que le texte précisant dans le détail le contenu du nouveau système ait été publié en mars 2009, de nombreux professionnels et entreprises de comptabilité pensaient, encore récemment, que la mise en œuvre pourrait être repoussée à fin 2010, voire 2011, mais compte tenu des dernières parutions, nous pouvons affirmer qu'il n'en sera rien».

PAR RYAD EL HADI

Plus que quelques jours seulement avant l'entrée en vigueur du nouveau système comptable et financier (SCF) prévu le premier janvier 2010. Tout indique qu'il n'y aura pas un nouveau report cette fois après celui de l'année dernière, étant donné que le texte devait initialement entrer en vigueur en janvier 2009. Il n'en sera pas le cas cette fois, les pouvoirs publics ayant probablement jugé que l'année supplémentaire accordée aux entreprises et aux professionnels pour se préparer à cette échéance devait être suffisante. Pourtant, ce n'est pas aussi sûr. Car, si le document portant nouveau SCF a été publié ainsi que tous les documents y afférant, il ne semble pas que les efforts de formation et d'adaptation nécessaire aient été réalisé partout avec la même efficacité. Certains comptables, exerçant au sein de cabinets d'expertise comptable ou de commissariat au compte au encore au niveau de certains entreprises, nous ont avoué n'avoir pas encore reçu les formations adéquates. «*Je sais que ça doit entrer en vigueur le premier janvier, mais jusqu'à maintenant, je ne sais pas comment nous allons travailler avec ce nouveau système. Notre patron, lui, sait; c'est un commissaire au compte, il a appris à travailler avec ces normes à l'étranger, avant même qu'on décide de les appliquer en Algérie, mais nous, les quelques comptables qui travaillons au sein de son cabinet, nous n'avons pas encore été formés sur ça. Franchement, j'ai lu le SCF, mais je n'ai rien compris. Tout a été chamboulé*». Ce témoignage recueilli auprès d'une comptable chez un cabinet d'expertise comptable à Alger, témoigne, si besoin est, de la difficulté dans laquelle beaucoup de professionnels de la comptabilités vont être plongés à partir de l'année prochaine. Certes, des formations ont été dispensées parfois gratuitement et parfois pas au profit de formateurs qui étaient sensés les répercuter à leur niveau, une fois leur poste réintégré au sein des entreprises ou des cabinets comptables, mais dans beaucoup de cas, cela ne s'est pas fait.

Au niveau de l'ordre national des experts comptables, certaines sources affirment que «*l'année de délai supplémentaire qui a été accordée n'a servi à rien, car beaucoup espéraient encore qu'il allait y avoir un nouveau report, comme nous avions souvent l'habitude que ce soit le cas* ».

Pas de report en vue

Pourtant, cette fois il n'y aura point de report, il faut simplement jeter un coup d'oeil sur la loi de finances 2010 pour s'en convaincre, car s'il devait y avoir un nouveau report, ce texte l'aurait mentionné, ce qui n'a pas été le cas.

Le cabinet de conseil et d'expertise KPMG, qui fait partie de ceux qui ont accompagné la mise en œuvre du SCF, écrit dans l'une de ses lettres parues le mois dernier que «*bien que le texte précisant dans le détail le contenu du nouveau système ait été publié en mars 2009, de nombreuses entreprises et professionnels de la comptabilité pensaient encore récemment que la mise en œuvre pourrait être repoussée à fin 2010, voire 2011, mais compte tenu des dernières parutions, nous pouvons affirmer qu'il n'en sera rien*». Pour faire cette affirmation, le cabinet se fonde sur le contenu de la loi de finances complémentaire 2009 dans laquelle il y avait «*diverses dispositions inspirées du SCF ou ayant pour but d'en clarifier le traitement fiscal*». Des dispositions qui ont trait au suivi des contrats à long terme, aux provisions, au sort des frais préliminaires, à la réévaluation d'actifs et au cadre général. L'autre confirmation «formelle», selon KPMG, est que le conseil national de la comptabilité (CNC), chargé de l'émission des normes comptables nationales, a publié en octobre dernier «*les instructions de première application*», qui clarifie la nature des travaux à réaliser ainsi que le calendrier de transition. Ces instructions rappellent que toutes les entités économiques ne relevant pas des règles de la comptabilité publique devront adopter le SCF à partir du 1er janvier 2010. Elles précisent également que le passage au nouveau système constitue «*un changement de méthode comptable, qui doit être traité comme tel*».

Encore des confirmations

La troisième confirmation vient de la loi de finances 2010 qui comprend également des dispositions touchant directement au SCF. Il s'agit de la question du traitement du crédit bail, dont les actifs n'apparaîtront plus dans au bilan des entreprises propriétaires mais, à celui des entreprises utilisatrices. Il est également question des modes d'amortissement, des plus ou moins value de réévaluation, ainsi que du traitement de subvention.

Le CNC a fait, selon KPMG, un travail «*complet et relativement clair, ce qui permettra de mettre en œuvre les conversions sans hésitations particulières*». Mais, il n'est pas le seul. D'après ce cabinet, des efforts considérables ont été consentis aussi bien par l'administration des impôts que par le ministre des Finances afin de clarifier les choses. «*Il y a peu de pays, notamment en Europe, qui auraient clarifié autant de points avant de mettre en place leur nouveau système*», a estimé KPMG. Il reste quand même à voir sur le terrain ce que donnera l'entrée en vigueur du nouveau système dans les prochaines semaines, avant de pouvoir s'en convaincre.

R.E.H.

Du PCN (1975) au SCF (2010)

Le nouveau système comptable et financier a été institué par la loi 07-11 de novembre 2007. Il a été élaboré en 2001 par un groupe de travail composé de représentants du Conseil National de la Comptabilité, experts-comptables algériens et des représentants de l'Organisation d'Experts Comptables et de Conseil National des Commissaires aux Comptes français dans le cadre d'un programme financé par la banque mondiale.

Le SCF consiste en une refonte du plan comptable national (PCN) qui date de 1975 et que les évolutions et les réformes du pays rendent aujourd'hui inadapté aux exigences du moment.

Il s'agit, à travers ce système, de faire muter les règles comptables appliquées actuellement vers les normes IFRS, appliquées dans de nombreux pays dans le monde développé au aussi dans de nombreux pays en développement, africains et arabes. Les normes IFRS sont élaborées par le Bureau des standards comptables internationaux, dont l'objectif est d'harmoniser la présentation et la clarté de leurs états financiers. En Algérie, l'application de ces normes est aussi un moyen de pousser les entreprises à faire preuve de plus de transparence dans la gestion de leurs finances. C'est aussi un moyen de rapprocher la pratique comptable en Algérie de la pratique internationale, ce qui donnera une image précise de la situation financière des entreprises algériennes.

Le nouveau SCF, selon la loi de 2007, est obligatoirement appliqué par les sociétés soumises aux dispositions du code de commerce, les coopératives, les personnes physiques ou morales produisant des biens ou des services marchands ou non marchands dans la mesure où elles exercent des activités économiques qui se fondent sur des actes répétitifs, ainsi que toutes autres personnes physiques ou morales qui y sont assujetties par voie légale ou réglementaire. Toutefois, pour les entreprises de petite taille et à effectif réduit, la loi a prévu l'application d'une comptabilité simplifié en fonction du chiffre d'affaires, l'effectif et l'activité de l'entreprise de petite taille.

R.E.H

LE SOMMET DE COPENHAGUE A ÉTÉ UN ÉCHEC

L'avenir s'annonce très chaud pour la planète

Chakib Khelil a affirmé que si une taxe carbone venait à être imposée, elle ne serait appliquée que dans les pays développés car ces derniers ne peuvent pas imposer une mesure fiscale unilatérale sur «des pays souverains».

PAR RYAD EL HADI

Beaucoup de bruit pour rien. C'est ainsi qu'on serait tenté de résumer ce à quoi a abouti la conférence des nations unies sur le réchauffement climatique, qui a pris fin samedi dernier dans une ambiance de déception après avoir tenu le monde en haleine pendant deux semaines. A l'issue de la conférence, la presse internationale était partagée entre parler quasiment d'échec ou simplement de semi-échec. Dans un cas comme dans l'autre, le sommet de Copenhague n'aura pas été une réussite et à la fin de cette année, l'avenir de la planète sera toujours aussi inquiétant. Plus de 190 pays étaient présents dans la capitale danoise depuis deux semaines, mais ni les chefs d'Etat, ni les ONG, ni les écologistes, ni les experts en climat n'ont réussi à faire aboutir la conférence à un accord substantiel susceptible de garantir un tant soit peu l'ampleur du réchauffement climatique. Un texte a, certes, été présenté à l'issue de la conférence, mais il ne contient ni objectif chiffré en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2020, ni engagement clairs de la part des pays industrialisés à œuvrer dans ce sens. En réalité, ni les pays développés ne sont parvenus à imposer leurs propositions (comme la taxe carbone) aux pays en développement, ni ces derniers ne sont arrivés à leurs arracher quelques concessions. Pourtant, ce n'est pas faute d'avoir essayé. Les pays industrialisé, pourtant à l'origine des plus grosses émissions de gaz à effet de serre ont bien tenté d'imposer une taxe carbone aux pays producteurs de pétrole qui ne se sont, pourtant, pas laissés faire. Le ministre de l'Energie et des Mines, M. Chakib Khelil avait indiqué en milieu de semaine dernière que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) travaille d'arrache pieds à Copenhague pour rejeter la proposition d'une taxe carbone, proposée par les pays développés pour réduire l'émission de gaz à effet de serre. Il avait indiqué que «des pays producteurs, comme l'Arabie saoudite, jouent un rôle très important à la conférence de Copenhague pour rejeter cette taxe qui n'est ni dans l'intérêt des pays producteurs ni dans celui des pays consommateurs, contraints à payer un pétrole et un gaz beaucoup plus chers, si cette taxe sera imposée». D'ailleurs, le ministre saoudien du Pétrole, Ali al-Nouaïmi, présent à la conférence, a estimé «*nécessaire que toute résolution prise à Copenhague qui pourrait avoir un impact sur la demande de pétrole, soit accompagnée de mesures destinées à réduire ses effets sur les pays pétroliers*».

L'OPEP se ligue contre la taxe carbone

La taxation du pétrole et du gaz induirait pour les pays producteurs un manque à gagner d'environ 3.000 milliards de dollars d'ici à 2050, avait estimé M. Khelil. Le ministre algérien a considéré une telle taxe de «*discriminatoire*» vis-à-vis des pays pétrolier, du moment qu'il n'y a pas eu des propositions pour la taxation du charbon, une énergie beaucoup plus polluante que les énergies fossiles. Selon Khelil, la taxe sur le carbone aurait des effets sur tout le monde, en se traduisant par une augmentation des prix des énergies, et donc une diminution de la demande des pays consommateurs qui vont s'orienter de plus en plus vers les énergies renouvelables. M. Khelil a affirmé que si cette taxe venait à être imposée, elle ne serait appliquée que dans les pays développés car ces derniers ne peuvent pas imposer une mesure fiscale unilatérale sur «*des pays souverains*». Dans le même ordre d'idées, le ministre a rappelé que les produits pétroliers sont déjà largement taxés dans les pays développés. La proposition d'une taxe carbone cacherait d'autres intentions que la simple volonté de réduire le réchauffement climatique, selon Khelil.

Desseins cachés

Pour le ministre de l'Énergie, les pays développés visaient à travers l'imposition de cette taxe à «*relancer leurs économies qu'ils veulent convertir en économies vertes basées sur l'exportation des équipements, du savoir faire et de l'engineering destinés à la production des énergies alternatives*». D'ailleurs, a-t-il expliqué, les pays développés refusent de reconnaître la technique d'enfouissement de C02 comme une technologie efficace dans la réduction de gaz à effet de serre car elle n'est pas une technologie qui y va dans leurs propres intérêts économiques». Les objectifs des pays industrialisés sont dans ce cadre clairs car, selon le ministre des initiatives sont menées actuellement par les pays de l'UE et la Banque Mondiale pour convaincre les pays sud méditerranéens à adapter leurs lois et réglementations en matière d'énergies renouvelables pour faciliter le placement de ces produits énergétiques alternatifs dans ces pays. «*Il y a une marche forcée pour convaincre des pays tels que l'Algérie, le Maroc et la Tunisie à développer rapidement des infrastructures pour la production d'électricité solaire destinée au marché européen*», a-t-il expliqué. Mais ces infrastructures ne vont pas pour autant développer l'industrie locale puisque elle sera basée dans les pays européens, a poursuivi M. Khelil, qui a précisé que les parties qui vont supporter le financement de ce genre de projets ne sont pas encore déterminées. Le ministre saoudien du Pétrole a également abondé dans le même sens en essuyant d'un revers de main les velléités de certaines puissances industrielles de sonner trop tôt le glas pour les énergies fossiles. M. Nouaïmi, a estimé que parler du tarissement des ressources en pétrole était des «paroles en l'air». «Je suis géologue et je sais que tout cela est infondé», a-t-il dit, estimant qu'«il faudra cent ans avant que les énergies alternatives puissent répondre à 30% ou 40% des besoins mondiaux». Il a souligné que «le monde doit se développer et cela ne peut pas se faire sans énergie».

R.E.H

Les grandes lignes de l'Accord de Copenhague

-Faute de consensus entre les 193 pays réunis depuis le 7 décembre dans la capitale danoise pour la Conférence de l'ONU sur le changement climatique, le document de compromis élaboré vendredi à l'arraché par les Etats-Unis, la Chine, et d'autres pays émergents dont l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud n'a pas formellement été entériné. La présidence de la Conférence a simplement «pris acte» samedi de l'Accord de Copenhague, ce qui "lui donne la même validité que s'il avait été accepté", selon l'ONU.

-Ce texte de quelque trois pages ne comporte pas d'engagement chiffré en matière de réduction des émissions des gaz à effets de serre (GES). L'objectif principal est une limitation du réchauffement mondial de deux degrés Celsius, seuil au-delà duquel les conséquences pour la planète pourraient être irréversibles selon les scientifiques.

Pour espérer y parvenir, estiment-ils, il faudrait réduire d'au moins 50% d'ici 2050 les émissions de GES. Cet objectif a figuré sur un des textes de travail élaboré vendredi, mais n'a finalement pas été retenu.

-Les pays en voie de développement feront état tous les deux ans des mesures qu'ils ont prises sur la base du volontariat pour réduire les émissions de GES. Ces rapports seront l'objet de "consultations internationales et analyses".

-Concernant le financement, les pays industrialisés se sont engagés à Copenhague à apporter une aide de 10 milliards de dollars (6,9 milliards d'euros) par an en 2010, 2011 et 2012 aux pays pauvres pour faire face aux conséquences du changement climatique, comme la sécheresse et les inondations, et développer les énergies non polluantes. A plus long terme, "l'objectif" est de porter cette aide à 100 milliards de dollars par an (69 milliards d'euros) d'ici 2020.

-Le programme REDD (Réduction des émissions résultant de la déforestation et de la dégradation) destiné à protéger les forêts tropicales de la planète ne s'est pas concrétisé, en l'absence d'accord contraignant sur la réductions des émissions de GES.

-Les 193 pays ayant ratifié la Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC) participent toute l'année à des travaux préparatoires. Chaque année en décembre, les Etats se réunissent pour deux semaines de négociations.

La prochaine conférence est prévue en décembre 2010, à Mexico. Il s'agit toujours de trouver un accord prenant la suite du Protocole de Kyoto sur la lutte contre le réchauffement climatique, signé en 1997 et qui expire en 2012.

Djezzy, vos appels garantis.
MMC DDB
DJEZZY
جازي
Plus de 98% d'appels réussis.
Djezzy, le réseau le plus fiable en Algérie.
LA VIE
عيش
Midi Libre N°845 du Lundi 21 décembre 2009 - 774/09/09

SUBVENTIONS AUX GRANDES MARQUES

La Chine met fin aux mesures protectionnistes

Les Etats-Unis ont annoncé que la Chine avait accepté de mettre un terme à ses mesures protectionnistes pour favoriser ses «grandes marques», au sujet desquelles Washington avait déposé une plainte auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Le représentant américain au Commerce extérieur (USTR) a annoncé dans un communiqué «*un accord entre les Etats-Unis et la Chine confirmant l'arrêt par la Chine de dizaines de subventions qui soutenaient l'exportation de grandes marques de marchandises chinoises et autres produits en tous genres dans le monde entier*».

Il a cité l'électroménager, le textile, l'industrie légère, l'agriculture, l'agro-alimentaire, les métaux et la chimie, l'industrie pharmaceutique et les produits de santé. Des responsables des services de l'USTR ont estimé, lors d'une conférence téléphonique, que les types de produits concernés représentaient «*plus de 80% des exportations de la Chine*».

La plainte avait été déposée devant l'OMC en décembre 2008 par Washington et par le Mexique, rejoints par le Guatemala en janvier. Elle dénonçait *«un grand nombre de subventions des administrations centrale, provinciales et locales*», ont rappelé les Etats-Unis.

«*Les subventions mises en cause étaient liées à l'export*», et versées pour *«favoriser une reconnaissance mondiale et des ventes pour des grandes marques de marchandise chinoise»*, a expliqué Washington.Interrogé sur le montant global de ces subventions, les responsables du commerce extérieur américain se sont refusés à faire une estimation précise, mais ont affirmé qu'il *«semble très important»*.*«La Chine n'est pas transparente, la Chine ne publie pas de budget*», ont-ils répondu. Mais selon eux, certains exportateurs ont touché des subventions allant jusqu'à 400.000 dollars par administration, cumulant parfois celles de plusieurs administrations.

«Il est très constructif à la fois pour les Etats-Unis et la Chine d'arriver à un règlement rapide dans des domaines comme celui-ci», se sont félicité ces responsables.

La Chine et les Etats-Unis restent en conflit sur de nombreux autres sujets commerciaux. Devant l'OMC, deux plaintes de Washington sont actuellement examinées, l'une sur les droits de la propriété intellectuelle lancée en janvier, et l'autre sur l'accès aux marchés des matières premières chinoises lancée en juin.

Les Etats-Unis imposent par ailleurs, ou menacent d'imposer, en rétorsion à des subventions, des droits de douane à diverses exportations chinoises, comme des pneus, des plates-formes métalliques ou des câbles d'acier utilisés dans la fabrication du béton armé, ou encore des tubes pour l'industrie pétrolière.

Bien qu'elles soient les plaignantes de ce dossier, les Etats-Unis ne sont pas moins concernés par le protectionnisme. Des parlementaires américains ont déposé la semaine dernière un projet de texte visant à durcir la clause «*Achetez américain*» qui mécontentait déjà les principaux partenaires commerciaux du pays. Initialement, la clause interdisait l'achat d'acier, de fer ou de produits manufacturés étrangers pour des projets financés dans le cadre du plan de relance de quelque 800 milliards de dollars de l'administration Obama.

Après des critiques et des accusations de protectionnisme provenant du Canada et de l'Union européenne, les sénateurs en ont adopté une version allégée stipulant que le plan de relance doit être conforme aux règles des traités internationaux signés par Washington. **R.E./agences**

POUR LUTTER CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LA CORNE DE L'AFRIQUE

L'UE débloque 50 millions d'euros

La Commission européenne a annoncé jeudi dernier l'octroi d'une aide humanitaire d'urgence de 50 millions d'euros pour quatre pays de la Corne de l'Afrique dont les populations souffrent des conséquences de sécheresses répétées provoquées par le réchauffement du climat. "*Nous sommes confrontés à une situation catastrophique dans la Corne de l'Afrique qui démontre les terribles conséquences du réchauffement du climat*", a averti dans un communiqué le commissaire en charge du Développement, Karel De Gucht. *"La Commission négocie ferme à Copenhague et dans le même temps, elle agit sur le terrain pour des populations qui ne peuvent attendre que les Grands se mettent d'accord pour lutter contre le réchauffement du climat"*, a lancé un de ses porte-parole en présentant cette aide humanitaire. La Commission et la présidence suédoise de l'UE se sont déclarées jeudi dans une déclaration commune *"inquiètes de l'absence de progrès"* dans les négociations à Copenhague.

La moitié de l'aide d'urgence européenne -25 millions d'euros- a été allouée à l'Ethiopie. Une enveloppe de 13 millions d'euros va permettre de financer l'achat de

nourriture et de bétail pour les populations de cinq districts au Kenya. La Somalie va bénéficier d'un soutien financier de 7 millions d'euros et l'Ouganda recevra 5 millions d'euros pour une assistance en nourriture, en eau potable et en médicaments destinée à quelque 2,2 millions de personnes dans les régions d'Acholi et de Karamoja. "*Nous sommes très inquiètes des conséquences humanitaires de la sécheresse dans la Corne de l'Afrique, une région extrêmement vulnérable*", a insisté la Commission. "*Nous parlons de 16 millions de personnes qui ont besoin d'aide maintenant, pas en 2020 (date objective pour une réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre)*", a souligné le porte-parole. **R.E./AFP**

Finalisation d'un accord commercial UE-Maroc

L'Union européenne et le Maroc ont bouclé leurs négociations sur un accord de libéralisation de leurs échanges commerciaux dans le domaine de l'agroalimentaire et de la pêche, a annoncé jeudi dernier la Commission européenne.

L'accord, qui doit encore être ratifié par les partenaires, prévoit la suppression des droits de douane pour 55% des importations totales en provenance du Maroc.

Pour le secteur des fruits et légumes, qui constitue 80% des importations en provenance du Maroc, "les calendriers de production ont été maintenus pour les produits considérés comme les plus sensibles" dans l'objectif de favoriser les complémentarités entre les systèmes de production, précise Bruxelles.

Il s'agit en particulier des tomates, fraises, courgettes, concombres, ail et clémentines. Les concessions consenties pour ces produits ont été faites sous forme de contingents tarifaires, souligne la Commission.

En échange, dans le secteur des produits agricoles, l'accord permettra la libéralisation immédiate de 45% de la valeur des exportations de l'UE vers le Maroc, une proportion qui sera portée à 70% en 10 ans.

Les exportations du secteur de la pêche seront également libéralisées pour les produits de l'UE (91% au bout de 5 ans et dans sa totalité dans les 10 ans).

L'accord permet "le renforcement de la position des exportateurs européens sur le marché marocain, notamment dans le secteur des produits agricoles transformés", se félicite Bruxelles. Mauritanie: le FMI octroie 100 millions de dollars en appui aux réformes

AFP

Mauritanie : le FMI octroie 100 millions de dollars d'ici 2012

Le Fonds monétaire international (FMI) a décidé d'octroyer à la Mauritanie 100 millions de dollars sur trois ans, pour accompagner le programme de réformes économiques dans ce pays, a annoncé jeudi un représentant de l'institution devant la presse à Nouakchott.

"Nous avons décidé d'accompagner ce programme de réformes avec une contribution financière de 100 millions de dollars sur les années 2010-2012", a déclaré le chef de division adjoint du département Moyen-Orient au FMI, Boileau Loko, au terme d'une mission de deux semaines en Mauritanie.

Le programme de réformes initié par la Mauritanie vise "la maîtrise des finances publiques, la consolidation des réformes du secteur des finances et l'appui au secteur énergétique", a affirmé de son côté le ministre mauritanien des Finances, Ousmane Kane.

M. Loko a jugé que l'importance de cette intervention du FMI donnait "un signal fort à la communauté internationale pour appuyer le développement de la Mauritanie".

Les deux hommes ont souligné que l'appui accordé par le FMI à Nouakchott ne serait "accompagné d'aucune conditionnalité contraignante" pour la Mauritanie, appelée à dégager le "maximum de ressources" pour "financer ses programmes en faveur des couches sociales les plus démunies".

Dans ce cadre, la Mauritanie prévoit des investissements de l'ordre de 600 millions de dollars par an, "sur ses ressources propres et en faisant appel à ses partenaires au développement", a précisé M. Kane.

R.E

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels
Direction de la Formation Professionnelle de la Wilaya de Médéa

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 06/2009

La Direction de la Formation Professionnelle de la Wilaya de Médéa lance un avis d'appel d'offres national restreint en vue de la réalisation des travaux suivants :
1- C.F.P.A de Ain Boucif :
- Lot n° 05 : Extension (construction de nouvelles infrastructures)
- Lot n° 06 : Aménagement
2- C.F.P.A de Chellalet El Adhoura :
- Lot n° 07 : (construction de nouvelles infrastructures)
- Lot n° 08 : Aménagement

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la **Direction de la Formation Professionnelle de la Wilaya de Médéa sise à la cité administrative 100 bureaux - Rue 08 Mars - Médéa -** moyennant la présentation d'une quittance justifiant le paiement de la somme de 1500,00 DA auprès du receveur du Trésor Public sur le compte 201/007 (Produits Divers du Budget)

Les offres devront été déposés auprès de la **Direction de la Formation Professionnelle de la Wilaya de Médéa sise à la cité administrative 100 bureaux - Rue 08 Mars - Médéa -** accompagnées des documents légalisés et en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur, à savoir :

1- Offre technique :
- La déclaration à souscrire,
- Statut de l'entreprise,
- Références professionnelles dans le domaine,
- Liste des moyens matériels destinés à l'exécution du projet. Cette liste doit être complétée obligatoirement par des justificatifs d'acquisition, la présentation de cartes grises et attestation d'assurance pour le camion et le rétro chargeur et de factures d'acquisition ou de déclaration de propriété pour le matériel justifiées par un P.V de constat élaboré par un huissier de justice datant de moins d'une (01) année (photocopies légalisées),
- Extrait de rôle apuré (original) datant de moins de trois (03) mois précisant la nature des cotisations (TAP, IRG et TVA), Un extrait de rôle non apuré entraîne indiscutablement le rejet de l'offre,
- Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH (photocopies légalisées),
- Planning des travaux,
- Délai de réalisation,
- Le cahier des charges dûment rempli et signé.
- La présente " instructions aux soumissionnaires" dont chaque page doit être **obligatoirement** signée et paraphé.
- Extrait du Casier judiciaire N° 03 (original) du soumissionnaire s'il s'agit d'une personne physique ou du gérant (directeur général) lorsque qu'il s'agit d'une société,
- Registre de commerce (photocopie légalisée par le CNRC)
- Certificat de qualification et de classification professionnelle (Catégorie 3 et plus) - activité principal Bâtiment ou travaux publics - qui doit être en cours de validité et conforme au registre de commerce. Les récépissés de dépôt de dossier ne sont pas valides et entraînent indiscutablement le rejet de l'offre,
- Bilans et les chiffres d'affaire de l'entreprise des 03 dernières années authentifiés par un commissaire au compte,
- Plan de charges actuel de l'entreprise,

2- Offre financière :
- La lettre de soumission dûment remplie et signée.
- Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé.
- Devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé.

Les dites offres devront être déposées à l'adresse sus indiquée sous double enveloppes cachetées l'une comportant **l'offre technique** et l'autre **l'offre financière** introduites dans une enveloppe extérieure cachetée et anonyme portant les références de l'appel d'offre avec la mention suivante :

"Soumission à ne pas ouvrir"

La date de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans un quotidien national avant treize (13h00) Heures.

L'ouverture des plis technique et financière intervient en séance publique, à la date dépôt des offres à 14 heures 00 Minutes au siège de **la Direction de la Formation Professionnelle de la Wilaya de Médéa**

Les entreprises soumissionnaires sont cordialement invitées à y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Midi Libre N° 845 Lundi 21 décembre 2009 - ANEP 790 394

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels
Direction de la Formation Professionnelle de la Wilaya de Médéa

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIOANAL RESTREINT N° 07/2009

La Direction de la Formation Professionnelle de la Wilaya de Médéa lance un avis d'appel d'offres national restreint en vue de :
La Réalisation d'un internat de 120 lits au Centre de Formation Professionnelle et d'Apprentissage (CFPA) de Médéa

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la **Direction de la Formation Professionnelle de la Wilaya de Médéa sise à la cité administrative 100 bureaux - Rue 08 Mars - Médéa -** moyennant la présentation d'une quittance justifiant le paiement de la somme de 1500,00 DA auprès du receveur du Trésor Public sur le compte 201/007 (Produit Divers du Budget)

Les offres devront être déposés auprès de la **Direction de la Formation Professionnelle de la Wilaya de Médéa sise à la cité administrative 100 bureaux - Rue 08 Mars - Médéa -** accompagnées des documents légalisés et en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur, à savoir :

1- Offre technique :
- La déclaration à souscrire,
- Statut de l'entreprise,
- Références professionnelles dans le domaine du bâtiment,
- Liste des moyens matériels destiné à l'exécution du projet. Cette liste doit être complétée obligatoirement par des justificatifs d'acquisition, la présentation de cartes grises et attestation d'assurance pour le camion et le rétro chargeur et de factures d'acquisition ou de déclaration de propriété pour le matériel justifiées par un P.V de constat élaboré par un huissier de justice datant de moins d'une (01) année (photocopies légalisées),
- Extrait de rôle apuré (original) datant de moins de trois (03) mois précisant la nature des cotisations (TAP, IRG et TVA),
- Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH (photocopies légalisées),
- Planning des travaux,
- Délai de réalisation,
- La présente "instructions aux soumissionnaires" dont chaque page doit être **obligatoirement** signée et paraphée.
- Le cahier des charges dûment rempli et signé.
- Extrait du Casier judiciaire N° 03 (original) du soumissionnaire s'il s'agit d'une personne physique ou du gérant (directeur général) lorsque qu'il s'agit d'une société,
- Registre de commerce (photocopie légalisée par le CNRC)
- Certificat de qualification et de classification professionnelle (Catégorie 2 et plus) - activité principal Bâtiment - qui doit être en cours de validité et conforme au registre de commerce.
Les récépissés de dépôt de dossier ne sont pas valides et entraînent indiscutablement le rejet de l'offre,
- Bilans et les chiffres d'affaire de l'entreprise des 03 dernières années authentifiés par un commissaire au compte,
- Plan de charges actuel de l'entreprise,

2- Offre financière :
- La lettre de soumission dûment remplie et signée.
- Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé.
- Devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé.

Les dites offres devront être déposées à l'adresse sus indiquée sous double enveloppes cachetées l'une comportant **l'offre technique** et l'autre **l'offre financière** introduites dans une enveloppe extérieure cachetée et anonyme portant les références de l'appel d'offre avec la mention suivante :

"Soumission à ne pas ouvrir"

La date de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans un quotidien national avant treize (13h00) heures.

L'ouverture des plis technique et financière intervient en séance publique, à la date dépôt des offres à 14 heures 00 Minutes au siège de **la Direction de la Formation Professionnelle de la Wilaya de Médéa**

Les entreprises soumissionnaires sont cordialement invitées à y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Midi Libre N° 845 Lundi 21 décembre 2009 - ANEP 790 396

2E ÉDITION DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE AMAZIGHES

Tam sous les cymbales berbères

Depuis samedi 19 décembre, Tamanrasset, capitale de l'extrême sud de l'Algérie, vibre au rythme de la chanson et de la musique amazighes dont elle accueille la 2e édition et ce, jusqu'au 24 décembre.
La première édition a eu lieu l'année dernière dans la même ville et c'est fort du succès d'estime arraché à la pointe de l'épée, que les animateurs de ce festival récidivent avec une volonté encore plus grande de hisser la chanson targuie, chaouie, mozabite et kabyle sur le haut du piédestal.
A travers ces grands genres de l'expression artistique amazighophone, c'est un pan entier du patrimoine culturel algérien qu'on entend ainsi réhabiliter et promouvoir.

PAR LARBI GRAÏNE

Tamanrasset, site touristique par excellence, trouve ainsi une aubaine pour se parer de ses plus beaux atours et pour dire qu'elle n'est pas uniquement une cité de sable et de montagne. Un hommage a été rendu à l'ouverture du festival aux artistes qui ont contribué à la promotion de la chanson amazighe. Dans cet ordre d'idées, l'accent a été mis sur l'importance de l'œuvre de Atmane Bali, Cherif Kheddam, Ali Nasri dit Katchou, la joueuse de tindi Badi Lalla, la joueuse de l'Imzad Amérioudh Fatma ainsi que Debbache Djamel Eddine du M'zab.

Chaque soirée est consacrée à un genre précis. A la soirée de la chanson mozabite succède la soirée de la chanson chaouie et à celle-ci, celle targuie et enfin kabyle. Les organisateurs n'ont lésiné sur aucun effort pour conférer à l'évènement une dimension qui sied à ce type de manifestation puisqu'en parallèle aux activités scéniques, on a programmé des conférences qui traitent des réalités et des perspectives de la chanson amazighe ainsi qu'une série d'expositions portant sur l'artisanat traditionnel ainsi que sur l'itinéraire des figures emblématiques de la culture amazighe. Le public tamanrassétois averti ou néophyte pourra ainsi apprécier les communications que donneront des artistes ou des analystes en ce domaine. Ce cycle de conférence sur 4 jours et placé sous le signe de «la chanson amazighe, réalité et perspectives» sera animé par une pléiade de spécialistes et d'artistes à l'instar du spécialiste du châabi Abdelkader Bendamache, l'auteur-compositeur kabyle Kamel Hamadi, le berbérisant Abdessalem Abdennour, Dida Badi, Ali Bouchikh, Bouzidi Amour, Ouinissi Mohamed Saleh et Aït Faroukh Farida.

Exhibition d'une troupe folklorique à Tamanrasset.

Les conférenciers auront par exemple cœur à débattre de thématiques ayant pour objectif d'éclairer le public sur les obstacles sur lesquels butent ces genres musicaux.

On notera aussi la présence à ce festival d'invités de marque comme le groupe Numédia et le chanteur Hassen Dady. Les différents groupes se produisent à l'esplanade de la Place du 1er-Novembre où ne manque pas d'affluer beaucoup de monde. Et pour cause, à l'affiche il y a Rabah Asma, les ténors M'ssabi Abdellah d'Illizi et les Razkaoui de Tamanrasset, le groupe rock kabyle Abranis de Bejaia, le groupe Tindi de l'association Tadoukelt, le groupe Tyor souk Naâmane de Oum El Bouaghi et le groupe Takouba de Tamanrasset. Trois importants prix en musique, en chanson et en musique et chanson seront décernés par le jury du festival aux meilleures troupes qui y participent. Les groupes participants sont venus de différentes wilayas du pays comme Ghardaïa, Khenchela, Tizi Ouzou, Illizi Adrar, Béjaïa et Oum El Bouaghi.

L. G.

M'HAMED BENGUETTAF HONORÉ PAR L'ASSOCIATION «TROISIÈME MILLÉNAIRE»

L'espoir au bout de 46 ans de carrière

"Il est temps de former une nouvelle génération d'artistes talentueux qui peuvent présenter des œuvres distinguées à l'instar du défunt Azzedine Medjoubi", a déclaré M'Hamed Benguettaf selon des propos recueillis par l'APS, samedi dernier au TNA, lors de la cérémonie organisée en son honneur par l'association «Troisième millénaire.» Visiblement très ému, le dramaturge a procédé à une brève évaluation du quatrième art en Algérie. Il s'est félicité de l'amélioration enregistrée ces dernières années à travers l'investissement du 4e art opéré par des générations de jeunes créateurs. Le théâtre national a renoué avec son public à travers des pièces produites par de jeunes dramaturges. Il a participé à des festivals nationaux et internationaux couronnés de prix. Le dramaturge a insisté sur la nécessité vitale d'ouvrir le champs artistique aux jeunes talents. Il a salué les réalisations consenties par l'Etat en la matière à travers la création de plusieurs théâtres régionaux et

la formation de plus de 100 troupes théâtrales.

M. Benguettaf a annoncé que cinq pièces du TNA seront présentées l'année prochaine. Leurs intitulés seront annoncés en février ou mars. Et bien sûr rendez-vous est pris pour la préparation des festivals de théâtre national professionnel, du Sud etc. Au bout de 46 ans en tant que comédien, acteur, écrivain, réalisateur et directeur du TNA, M. Benguettaf a qualifié son parcours artistique de modeste et a ajouté que le théâtre lui a été une école. La danse, la musique et le théâtre se sont associés pour offrir au dramaturge une distinction à sa mesure.

Nesrine Belhadj a présenté le monologue «Fatma» dont il est l'auteur. La troupe musicale '"El Djazira" a interprété un riche répertoire et des danses traditionnelles chatoyantes ont présentées par le Ballet national. Le grand ténor Lamari a interprété quelques unes de ses chansons. Clôturant cette émouvante cérémonie, le président de l'association artistique et culturelle "Troisième millénaire", M. Sid Ali Bensalem, a donné les noms des artistes qui seront honorés l'année prochaine. Il s'agit de Madani Naamoune, Mme Mizakar, Ahmed Kadri, Rabah Deriassa, Youcef Meziani ainsi que Bachir et Rachid Zeghmi.

L.G.

Programme spécial vacances d'hiver à la salle El Mougar d'Alger

Du 22 au 31 décembre 2009 à partir de 10h00 :

22/12/2009: spectacle Marionnettes intitulé: AAJAIB Essirk
23/12/2009: spectacle intitulé Le gorille et les trois amis
24/12/2009: spectacle avec la troupe CT chicano intitulé La femme du chasseur
25/12/2009: spectacle avec la troupe El Afrah intitulé La ville des jouets
26/12/2009: spectacle avec la troupe El Afrah intitulé La ville des jouets
27/12/2009: spectacle intitulé Ettalka El Ouahida
28/12/2009: spectacle avec la troupe El AADJIB intitulé L'expérience
29/12/2009: spectacle avec la troupe El AADJIB intitulé La Grippe
30/12/2009: spectacle intitulé Les cris des innocents
31/12/2009: spectacle de divertissement & éducatif avec la troupe Tchicano

CINÉMA À M'SILA

Réflexion engagée pour relancer les salles

La wilaya de M'sila ambitionne de contribuer, à travers la réhabilitation des salles de cinéma, à la "relance du 7e art" dans le Hodna a-t-on appris des responsables du secteur de la culture. La salle "El Hodna", reprise en 2004 par ce secteur, pourra ainsi accueillir à nouveau les férus des salles obscures "dès la fin de l'action de réhabilitation, actuellement en cours", a-t-on ajouté de même source. La commune de M'sila prévoit, de son côté, l'exploitation "prochaine" de la salle de cinéma "El-Afrah" qui a une capacité d'accueil de 250 sièges et qui offre l'avantage de disposer d'un théâtre de plein air attenant. A Bou-Saâda, la salle des fêtes dotée de 200 fauteuils reste inexploitée sauf pour la tenue de meetings et concerts. Une opération de réaménagement est nécessaire pour adapter cet espace aux normes requises pour les salles de projection cinématographique.

EL OUED À L'HEURE DU SOUFISME MUSICAL

Le premier prix s'élève à 200 mille DA

La 2è édition du festival de la musique et chanson soufies a été ouverte samedi soir à El Oued par un défilé des troupes folkloriques locales qui ont emprunté, dans une ambiance festive, la rue Mohamed Khemisti pour aboutir à la place de jeunes au centre ville d'El Oued. La manifestation a retenu comme premier prix le "Régime d'or'', doté de 200.000 DA.

APS

Cuisine

Roulé de pomme de terre farcie :

Ingrédients :
4 pommes de terre
150 g de viande hachée
2 œufs entiers
100 g de chapelure
1 gousse d'ail écrasée
Poivre, sel
Cumin
Huile pour la friture
Quelques cure-dents

Préparation :
Eplucher 3 pommes de terres, les laver, puis râper des fines tranches de pomme de terre. Assaisonner la viande hachée avec de l'ail, sel, poivre, cumin, mélanger.
Remplir une c. à café de viande hachée et la disposer à l'intérieur d'une fine tranche de pomme de terre puis placer un cure-dent au travers de la tranche de pomme de terre pour qu'elle ne s'étale pas. Faire ainsi de suite jusqu'à épuisement de la viande hachée et des tranches de pommes de terre. Cassez les œufs dans un grand bol, ajouter une pincée de sel et fouetter. Tremper les roulés de pommes de terre dans les œufs puis dans la chapelure et faire cuire à feu doux pendant 3 à 4 min des 2 côtés.

Tarte au sucre

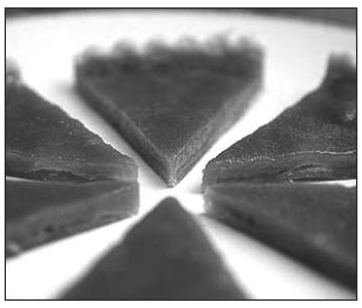

Ingrédients :
Pour la pâte brisée :
250 g de farine
125 g de beurre fondu
1 c. à café de sucre en poudre
1 pincée de sel
1 demi verre d'eau
Pour la farce :
200 g de sucre
1 c. à soupe de farine
1 verre de lait
40 g de beurre
1 œuf

Préparation :
La pâte brisée :
Dans une terrine, verser la farine, le sucre en poudre, le sel puis le beurre fondu.
Mélanger avec les paumes des mains puis ajouter l'eau.
Laisser la pâte en boule, la laisser au frais 1 heure.
Pour la farce :
Dans une casserole, verser le sucre, la farine et le lait. Ajoutez 40 g de beurre, bien mélanger le tout. Porter à ébullition, laisser bouillir environ 2 minutes à feu doux. Retirer la casserole du feu et ajouter l'œuf battu. Laisser refroidir 10 min. Abaisser la pâte à l'aide d'un rouleau à pâtisserie, beurrer un plat rond, puis disposez la farce dans le plat. Enfourner puis cuire 30 minutes à 180°.

PHYTOTHÉRAPIE

Astuces de grand-mère pour soulager les petits maux

Si on a du paracétamol, c'est presque toujours gagné, car cet antalgique, qui est le mieux toléré de tous, soulage maux de tête, fièvre, maux de ventre et douleurs dentaires. Sinon, on peut toujours ruser en se servant des "trucs de grand-mère" et des médecines naturelles qui marchent.

En cas d'œdème ou saignement :
Quelques glaçons dans un plastique et un linge (pas de contact direct sur la peau) en cas de choc, car le froid insensibilise et réduit l'œdème en contractant les petits vaisseaux. Mais le froid a encore bien d'autres vertus, il nous soulage à chaque fois qu'on a un problème ligamentaire (entorse ou tendinite). Et en cas de saignement de nez, le froid contracte les petits vaisseaux qui saignent et diminue, de fait, le saignement.

Douleurs musculaires :
Un feu de bois dans la cheminée ou un simple radiateur allumé : il n'en faut pas plus pour soulager une douleur rhumatismale. Le chaud est aussi l'allié de toutes les douleurs musculaires : en cas de crampe par exemple, il soulage rapidement !

En cas de rhume :
Quand on est en panne de sérum physiologique et qu'on est enrhumé, un lavage à l'eau salée est vraiment une bonne idée. Que la cause soit des germes ou des pollens, voilà qui permet de laver nos fosses nasales et, donc, d'évacuer un maximum de microbes.

Du thé noir contre les aphtes :
Si on a un aphte, prendre un sachet de thé noir infusé et refroidi. Son action anti-inflammatoire calme la douleur locale. Une autre alternative : mâcher des feuilles crues de basilic.

Du romarin pour favoriser la digestion :
Une petite c. à café de feuilles séchées qu'on laisse infuser dix min. dans une tasse d'eau bouillante sera excellente en cas de digestion difficile. En effet, le romarin stimule le fonctionnement de la vésicule biliaire et calme les spasmes digestifs : lourdeurs et ballonnements disparaissent.

Massage des pieds :
Chaque pied comprend pas moins de 7.200 terminaisons nerveuses. Il suffit donc d'appuyer sur une zone sensible en réflexologie plantaire et c'est le soulagement assuré.
En cas de mal de ventre dû à un côlon irritable (colite), on doit masser au niveau de la plante du pied droit, sur la voûte, juste devant le talon.

LA TOILETTE DE BÉBÉ

Comment rendre ce moment agréable

Le bain est, généralement, le moment préféré de bébé : détente et partage avec la maman. Il ponctue la journée de l'enfant.
Le bain doit être quotidien, sauf en cas de peau très sèche, le bain ne se fera qu'un jour sur deux.

Que faire si l'enfant pleure :
L'enfant peut pleurer au moment où il est déshabillé mais une fois dans l'eau, il retrouve les sensations de bébé serein dans le ventre de sa maman. Le parent qui donne le bain doit être disponible, détendu et surtout organisé.
Certains tous petits n'aiment pas le bain, l'eau : ils ressentent le bain comme une agression. Ainsi, c'est au parent de rassurer bébé pour qu'il se sente le plus en sécurité possible.
C'est, en effet, là que le nouveau-né joue le plus et s'exprime le mieux.
Pour être complète, la toilette ne doit pas se limiter au bain. Il ne faut pas hésiter à effectuer quotidiennement une toilette du visage (oreilles, nez, yeux compris), avec un coton et du sérum physiologique.

Une attention particulière doit être accordée aux fesses du bébé :
L'érythème fessier est très fréquent, en raison du frottement de la peau fragile et de la couche, d'une poussée dentaire, de la macération des urines et des selles. Gare aux fesses rouges et aux boutons.

Astuces

Rattraper une mayonnaise ratée :

Chacun a sa méthode pour la rattraper. Mais en voici une peu répandue : ajoutez une c. à soupe d'eau froide à votre mélange et laissez reposer une minute avant de monter à nouveau votre mayonnaise.

Couper un cake :

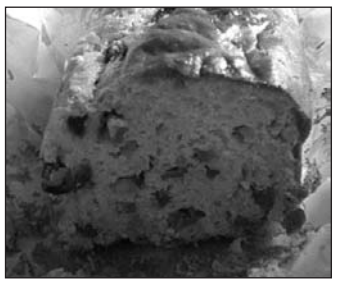

Afin que les tranches d'un cake, par exemple, ne s'émiettent pas en les coupant, trempez auparavant la lame du couteau dans l'eau bouillante.

Nettoyer l'huile de friture :

Vous pouvez la nettoyer en la passant dans un filtre à café. Vous récupérerez ainsi une huile claire et propre comme la première fois que vous l'avez utilisée.

Un bon café :

C'est un vieux tour de main de nos grands-mères. Avant de verser l'eau chaude sur le café moulu, humectez-le d'une cuillerée à café d'eau froide.

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

FINALE RETOUR DE LA COUPE DE L'UNAF

ES TUNIS 1 – ES SÉTIF 1 : L'ENTENTE VAINQUEUR AUX TIRS AU BUT (5- 6)

LES SÉTIFIENS RENOUENT AVEC LA JOIE

L'Entente de Sétif renoue avec la joie d'une coupes et la rue sétifienne avec, car dès le coup de sifflet final du match de la soirée de samedi dernier au stade de Radès de Tunis, des cortèges assourdissants prirent d'assaut la ville de Sétif pour revivre les joies des soirées hivernales des deux succès de coupes arabes acquises ces deux dernières années.

PAR ABDELHALIM BENYELLES

Il faut dire aussi que la défaite du 5 décembre en finale de coupe de la CAF concédée face au Stade Malien a estompé la fougue du champion sortant car elle a beaucoup influé sur le moral des joueurs, des dirigeants et surtout sur l'engouement des supporters qui finirent par boycotter le stade fétiche du 8-Mai 45. Mais au vu du match de samedi face à l'Espérance de Tunis, il s'avère que la touche du nouvel entraîneur Nouredine Zekri a beaucoup été dans le succès des Noir et Blanc. Car en fait, la tâche n'était guère aisée pour le nouveau champion d'Afrique du Nord qui a perdu dès la 55' de jeu son meneur de jeu Hadj Aïssa à la suite d'une simulation flagrante, sous les yeux de l'arbitre marocain Rouissi qui n'hésita pas à brandir le carton rouge. L'on craignait alors le pire pour l'équipe sétifienne dont l'handicap numérique plaidait directement en faveur de l'emprise tunisienne pour le restant du match.

Les Aigles reprennent leur envol.

Dès l'entame du jeu, l'Espérance de Tunis, fidèle à son tempérament sur son fief, voulut acculer son vis-à-vis grâce au retour de son stratège Deradji, qui en duo avec son compère M'Sakni, distillait des attaques chaudes en direction de Bienvenu et Erramo. Le gardien de l'équipe nationale Chaouchi s'y opposa avec brio à la 3', la 9' puis la 14'. Mais du côté sétifien, l'entraîneur Zekri comptait beaucoup sur la bataille du milieu du terrain qui fit rage dans le périmètre stratégique. Lemouchia, Bouazza, Metref, Delhoum et Belkaïd veillaient à appliquer les consignes, ce qui permit justement au capitaine de l'équipe Hadj Aïssa d'entreprendre une combinaison avec son compère Hocine Metref et de se retrouver en position idéale pour adresser un tir qui trompa la vigilance du gardien Madiri à la 39' : c'est l'ouverture du score pour les Sétifiens. La réaction tunisienne ne se fit pas attendre à l'approche de la pause mais sans succès. Au retour des vestiaires, Zekri fit sortir le buteur Ziaya muselé par la garde centrale tunisienne en le remplaçant par Hemani et Delhoum, auteur d'un travail de fourmis, par Djediat. Du côté tunisien M'Sakni, Derradji, Enéramo et Bienvenu lâchés aux avant-postes tentaient de réduire la marque en s'imposant dans la surface sétifienne. Et il fallut attendre la 69' pour assister à l'égalisation des locaux grâce à un pénalty qui a traduit certes l'ascendant des Jaune et Or mais il s'agissait en fait d'une décision gracieuse offerte par le référée marocain au profit des Tunisiens lorsque Raho intervint dans les pieds de M'Sakni pour dégager la balle en corner.

Le Nigérian Enéramo ne laissa aucune chance au gardien Chaouchi mais pour le restant du jeu. L'Entente rata le coup de grâce à la 57' lorsque Hadj Aïssa entreprit un slalom qui le plaça dans la surface tunisienne et à la 93' lorsque Laïfaoui ne put concrétiser un centre en cordeau de Raho devant la cage vide. Au terme du temps règlementaire, il fallut alors compter sur les tirs au but pour désigner le vainqueur de la coupe d'Afrique du Nord. Le défenseur Diss était le dernier joueur qui signa la victoire sétifienne, après une série qui ne désigna pas de vainqueur. La joie était indescriptible dans les gradins où quelque 5.000 supporters algériens occupaient un carré non moins important, mais parmi les invités de marque, c'est l'entraîneur national Rabah Saâdane, aux côtés du président de la FAF Raouraoua, qui était au comble du bonheur.

A. B.

DÉCLARATIONS

Rabah Saâdane (Entr. national)

Je pense que le succès est bien mérité pour l'Entente de Sétif qui s'est imposée sur le terrain malgré beaucoup de contraintes.

C'est une victoire qui vient s'ajouter aux joies du football national, qui, j'espère, dureront plusieurs années.

Pour ma présence à Tunis, je crois que c'est la Baraka qui a apporté un plus aux sétifiens en cette finale.

Zekri (Entr.Entente de Sétif)

C'est une heureuse victoire qui va permettre à l'équipe d'aborder sous de bons augures la suite du championnat national, et un titre aussi qui motivera grandement nos supporters. Je remercie les joueurs pour le respect des consignes, seulement il reste le problème de la concentration sur le terrain ce qui nous a coûté l'expulsion de Hadj Aïssa. Malgré la charge du calendrier, nous essayerons d'y remédier pour la suite de notre parcours, mais avant, nous devons d'abord digérer la victoire.

Benzerti (Entr. Espérance de Tunis)

Nous n'avons pas à rougir de notre défaite face à un adversaire que nous respectons beaucoup. Je m'attendais à un grand match ouvert de part et d'autre. Nous avions certes manqué de réussite, mais la victoire de l'Entente de Sétif n'est guère contestée. C'est la règle du sport il faut bien un vainqueur.

JSK

Seguer signe pour une année

PAR MOURAD ZALOUK

Le président de section de la JSK, Karim Doudane a confirmé l'information concernant la venue de Mohamed Seguer. Le désormais ex-attaquant de l'ESS signera un contrat, aujourd'hui, d'une durée de 12 mois au profit de la JSK. Par ailleurs et dans le même registre, la direction du club kabyle a mis à profit le mercato pour renforcer l'effectif du club en s'attachant le service d'un joueur de grande qualité capable d'apporter un plus au groupe en place. Il s'agit bien évidemment de l'ex-milieu de terrain nîmois, Idriss Ech Chergui qui avait déjà paraphé, depuis quelques semaines, un contrat d'une année. Du côté des supporters, on estime que c'est le joueur qui manquait à leur équipe. Pour la simple raison que le compartiment offensif se devait d'être renforcé en prévision de la Ligue des champions. Après la venue d'Ech Chergui en octobre dernier et celle de Seguer, la JSK vient de clôturer son recrutement en ce mercato d'hiver.

La venue d'un troisième joueur aurait été une bonne chose pour le club, sauf que la nouvelle réglementation de la FAF interdit le recrutement de plus de 2 joueurs au mercato.

M. Z.

Nadir Belhadj (Portsmouth) sur les tablettes des Blackburn Rovers

Le défenseur international algérien de Portsmouth (Premier League anglaise) Nadir Belhadj, intéresserait l'autre club anglais, les Blackburn Rovers, rapporte dimanche le site Football.365. Les Rovers (13è, 19 pts) penseraient à Nadir Belhadj, 27 ans, en prévision d'un éventuel recrutement lors de la période des transferts d'hiver (mercato), ajoute la même source. Belhadj a rejoint Portsmouth, actuel lanterne rouge du championnat d'Angleterre (14 pts), la saison dernière en provenance du RC Lens (Ligue 1 française), pour un contrat qui court jusqu'en 2013. L'Algérien a déclaré récemment à la presse son souhait de quitter son club au mercato, en raison notamment de son volume de jeu assez faible.

Nadir Belhadj a largement contribué, samedi, à la victoire de son équipe Portsmouth contre Liverpool (2-0) en inscrivant le premier but du match au Fratton Park stadium, à l'occasion de la 18è journée du championnat. **(APS)**

ATHLÉTISME

CROSS NATIONAL DES ZIBANS

FORTE PARTICIPATION

PAR MOURAD SALHI

Le cross national des Zibans, organisé par la Fédération algérienne d'athlétisme en collaboration avec la wilaya de Biskra, est qualifié de *«satisfaisant»* par les techniciens. Le climat affirme Rezkallah Lebghil, technicien en athlétisme dans une déclaration faite à l'APS *«était favorable, la température était douce et le vent n'a pas été très fort»*.

C'est pour ces raisons que les 650 représentants des 65 clubs issus de 19 ligues de wilayas se sont distingués lors de cette compétition. Concernant les résultats, la première place pour les benjamins individuels est revenue à Boubaker Sedik Touil du club Nadi Oued El-Alanda (El-Oued) alors que pour les filles, c'est Assia Ayeb du Nadi Mcif (M'sila) qui a arraché la première place.

Concernant les minimes garçons et filles, les deux premières places ont été remportées respectivement par Aymane Helali, du Nadi Rebah d'El-Oued et par Fatima Mouisset, du Nadi Mcif de M'sila. Les premières places de la catégorie cadets ont été remportées par le joueur de Aïn Defla Mostafa Hraoui, alors que pour les filles la première place est revenue à Naïma Bouzeghrane de la Protection civile de Biskra. Revenant maintenant aux grandes catégories où le coureur de Béjaïa Mohamed Salhi s'est bel et bien illustré lors de cette course en arrachant la première place devant une armada d'athlètes de haut niveau. Au moment où Hakima Tegaznounet du club Nadi Nacira Nounou d'Alger a enlevé la première place pour les files. En seniors, Tayeb Filali du club Nadi Hama Bouziane de Constantine n'a laissé aucune chance à ses concurrents, les commandes de la course ont été prises par cet athlète jusqu'à la fin.

La course par équipes, a été toutefois dominée par trois équipes : les coureurs du Nadi Ras El-Oued de Bordj Bou-Arrérij ont dominé la catégorie cadets, alors que les premières places des juniors et seniors filles sont revenues au club de Nadi Ayoune Lassafir de Batna et au Nadi Chlef.

La Sûreté nationale d'Alger a réussi à arracher la première place des seniors. Signalons par ailleurs que cette manifestation a été clôturée par la remise d'attestations, de médailles et de primes variant entre 2.000 et 25.000 dinars pour les premiers de chaque catégorie.

M. S.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE SAAD DAHLEB - BLIDA -

VICE RECTORAT CHARGE DU DEVELOPPEMENT, DE LA PROSPECTIVE ET DE L'ORIENTATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/V.R.D.P.O/2009

L'université Saad Dahleb de Blida lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour : **l'Acquisition d'équipements scientifiques Informatiques et de reprographie des laboratoires de recherche.**
Laboratoire de Chimie Physique Moléculaires et Macromoléculaires.
Lot N° 01 : Analyse thermogravimétrie ATG
Lot N° 02 : Diffractomètre RX (DRX)
Lot N° 03 : Spectrophotomètre Absorption atomique
Lot N° 04 : Petits équipements de laboratoires
Laboratoire de Biotechnologie des productions végétales.
Lot N° 01 : Equipe de recherche : Lutte raisonnée contre les ravageurs des cultures
Lot N° 02 : Equipe de recherche Valorisation in vitro de l'atriplexe
Lot N° 03 : Equipe : valorisation des eaux salines en agriculture
Lot N° 04 : Techniques de production de plants et semences
Laboratoire de Système électrique et télécommandes.
Lot N° 01 : Projet télécommunication
Lot N° 02 : Centrale Photovoltaïque autonome 3 kW
Lot N° 03 : Projet télédétection et surveillance
Lot N° 04 : Projet diagnostic moteurs

Laboratoire de Surface, interfaces et couches minces.

Laboratoire de Traitement de surface et matériaux.
Lot N° 01 : Installation de projection thermique par plasma robotisée.
Lot N° 02 : Contrôle non destructif
Lot N° 03 : Tribologie
Lot N° 04 : Consommables

Laboratoire de Géo matériaux et génie civil.
Lot N° 01 : Béton
Lot N° 02 : Matériaux de construction
Lot N° 03 : Structures et vibrations
Lot N° 04 : Géotechnique

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs laboratoires, et pour un ou plusieurs lots.

Laboratoire de recherche pour le développement de systèmes informatisés.
Lot N° 01 : Equipements (Hardware) pour une salle 20 postes

Laboratoire de Plantes médicinales et aromatiques.
Lot N° 01 : Equipement pour la Microbiologie
Lot N° 02 : Equipement FTIR
Lot N° 03 : Equipement pour extraction
Lot N° 04 : Equipement HPLC
Lot N° 05 : Equipement CPG
Lot N° 06 : Equipement électroménager du laboratoire
Lot N° 07 : Equipement Rhéomètre

Laboratoire de Génie chimique.
Lot N° 01 : Ultraviolet - Visible
Spectrophotomètre avec Diffuse réfléctance spectroscopie, Analyseur de Carbone Organique total
Lot N° 02 : Electrochimie
Lot N° 03 : Production de Friod
Lot N° 04 : Biopolymers et interface
Lot N° 05 : Spectromètre à Absorption Atomique

Laboratoire de Biotechnologies liées à la reproduction des animaux.
Lot N° 01 : Equipements commun aux quatre équipes
Lot N° 02 : Equipement pour l'équipe Biotechnologies liées à la reproduction des ovins et petits ruminants.
Lot N° 03 : Equipement pour l'équipe Biotechnologies liées à la reproduction des bovins et grands ruminants et des Equidés et carnivores.
Lot N° 04 : Equipement pour l'équipe Biotechnologies liées à la reproduction des lapins et animaux de basse cours

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges relatif à chaque laboratoire, du dimanche au jeudi de 8h 30 à 12h et de 14h à 16h auprès du secrétariat permanent des marchés publics contre paiement de la somme de mille cinq cents dinars (1500 DA) auprès de :

l'agence comptable université de Blida
Route de Soumaa BLIDA

Les offres accompagnées des documents exigés dans le cahier des charges, sous double enveloppe cachetée et anonyme doivent être libellées comme suit :

Monsieur le Recteur de l'université Saad Dahleb de Blida
Vice Rectorat chargé du Développement de la Prospective et de l'Orientation
Secrétariat permanent des marchés publics

L'enveloppe devra porter la mention :

Avis d'apppel d'offres national ouvert N° 04/VRDPO/2009
Acquisition d'équipements scientifiques Informatiques et de reprographie des laboratoires de recherche, de l'université SAAD DAHLEB Blida.
Laboratoire de : .....
Lot N° : .....
(A ne pas ouvrir)

- Les soumissions doivent comporter une offre technique et une offre financière accompagnées de l'ensemble des pièces réglementaires mentionnées dans l'article n° 13 du cahier des charges.
- Les offres incomplètes ou non conformes aux spécificités du cahier des charges ne seront pas retenues.
- La date de dépôt des offres est fixée le 17/01/2010 à 12h.
- Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des plis, qui aura lieu, en séance publique, le même jour de dépôt des offres le 17/01/2010 à 13h au **Vice rectorat chargé du développement de la prospective et de l'orientation, de l'université Saàd Dahleb - Blida -**
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant 180 jours à compter de la date de dépôt des offres fixée ci-dessus.

Midi Libre N° 845 Lundi 21 décembre 2009 - ANEP 789 921

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA DE M'SILA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 07/2009

Le Direction de l'hydraulique de la wilaya de M'sila lance UN avis d'appel d'offre national restreint en vue de réaliser : **RENOVATION ET EXTENSION DE LA CONDUITE D'AEP ET RACCORDEMENT DU RESERVOIR LAAOISSA COMMUNE DE SOUAMAA**
Les entreprises intéressées spécialisées, qualifiées principalement en hydraulique catégories 03 et plus, ayant une expérience dans la réalisation des projets similaires, peuvent retirer le cahier des charge de :
LA DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA DE MSILA, CITE ADMINISTRATIVE N° (02)

Les offres techniques et financières accompagnées des pièces mentionnées doivent être obligatoirement accompagnée des pièces réglementaires suivantes

1/ L'offres technique :
* registre de commerce (copie légalisé)
* certificat de qualification principalement en hydraulique catégories 03 et plus (copie légalisé) valable
* extrait de rôle tout taxe compris (apuré ou un échéancier) (copie légalisé) valable
* extrait du casier judiciaire (original)
* déclaration à souscrire signé, paraphé et daté
* extrait du comptes sociaux a chaque fin d'exercice, pour les personnes morales de l'année 2008.
* attestation de mise à jour CNAS - CASNOS - CACOBATPH
* statut particulier de l'entreprise s'il y a lieu les personnes morales
* référence professionnelles ou attestation de bonne exécution pour les cinq dernières années remis par le maître de l'ouvrage
* liste de moyens matériels destinés au projet
* Liste des moyens humains destinés au projet
* planning d'exécution des travaux
* bilan financier de l'entreprise de 03 dernières années
* cahier de clause général et prescription technique signé, paraphée et daté

2/ L'offre financière :
* lettre de soumission signé, paraphé et daté
* bordereau des prix unitaires signé paraphé et daté
* devis quantitatif et estimatif tout taxe compris signé, paraphé daté

Les offres doivent être déposées à : **LA DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA DE MSILA, CITE ADMINISTRATIVE N° (02) ,**
La Date limite de dépôt des offres est arrêtée au : **06/01/2010** Compter de 8:00 h jusqu'au 14/00h.

Les offres techniques et financières doivent être séparées et continues dans deux (02) enveloppes différentes, chaque enveloppe doit porter la mention "offre technique où offre financière".

Les offres techniques et financière doivent être groupées dans une seule enveloppe cachetée strictement anonyme portant l'adresse sue indiquée, ainsi que la mention suivante

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT
RENOVATION ET EXTENTION DE LA CONDUITE D'AEP
ET RACCORDEMENT DU RESERVOIR LAAOISSA COMMUNE
DE SOUAMAA

"Soumission à ne pas ouvrir"

L'ouverture des plis se fera en séance publique le jour correspondant à la date de dépôt des offres à partir de **14H15, au siège de la DHW de M'sila,** et les soumissionnaires sont invités à y assister.

Les soumissionnaire resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent quatre vingt (180) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Midi Libre N° 845 Lundi 21 décembre 2009 - ANEP 789 773

Immobilier

● Achat

♦Cherche pour achat villa R+1 (700 m² et plus) avec jardin, côté Dar Diaf Chéraga, Dely Ibrahim, Draria, El Achour (offre le bon prix) ag. int.s'abst. Tél. : 021-74-93-06/ 0552-11-66-65/0550-19-88-34

♦Cher. achat joli F2-F3, Alger centre et environs Bd Telémly, Bd Med V, Gollf, Hydra, Bd Bougara Tél : 021-74-93-06/ 04-74-65-83

♦Cher. achat F5 standing (150m² et plus) vue s.mer, télémly, côté Saint george, Franklin Roosevelt, Souidani Boudjemaa, Golf (immeub. st.) Ag.int. s'abst. Tél : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

● Vente :

♦vend villa 400m² R+1 jardin, DNC cheraga, dar Diaf
♦Villa 500m2 R+2, bien située coopérat.
El Djanene, Dely Ibrahim
Tél. : 0550-19-88-33

♦Vend villa 1.200 m², R+1, beau jardin, pied dans l'eau, vue s. la baie d'Alger, La Perouse, chemin des Ruines; ag. int.s'abst.
Tél : 0552-11-66-65

♦Vends villa Adenaline 900 m², Blaise Pascal, Télémly
♦vend villa (350m2) sur grand Bd télémly Tél: 0552-11-66-65

♦Vends F1 (30m²), Duc des Cars Télémly
♦F3 Hussein Dey
♦F3 Berazouane
♦F3 Aérohabitat
♦F6 Didouche
♦F4 Télémly
Tèl : 021-74-93-06/ 0550-19-88-34

♦Vends 1 superbe joli F6 aménagé en F4 (200 m²) vue s. mer + garage, Bd Télémly, côté Beaux Arts (refait)
♦Vend. F5 (150m2) vue s.mer immb. st. Bd Med V,
Tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

♦Vends terrain 200m² conviendrait pour résidence, Dely Ibrahim tél : 021-74-93-06

♦Vends F4 vue s. mer, immeuble La Fayette
♦F4 Viaduc vue s. mer, Télémly
♦F5 Bd Med V
tél. : 021-74-93-06 / 021-74-65-83

● Location :

♦Loue local (joli) 280m², bien situé, rue Didouche Mourad.
♦Loue 180 m² conviendrait pour rest.ou salon thé DidoucheTél. : 0550-19-88-33/0550.19-88-34

♦Urg. étranger cher. location F5-F6 pour bureau à Hydra, Macklay, Poirsson, Golf, Paradou, El Biar ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65.

♦Loue pour étranger F5 + terrasse (250m²) Bd Télémly.
♦F5 haut standing + terrasses vue sur mer, côté Saint george
♦F5 niveau de villa + terrasse-jardin, Clairval.
♦F5 standing, côté Toyota, Val d'Hydra. ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

♦Loue superbe, grande et jolie résidence R+1 haut standing, avec beau jardin, piscine, sauna-hammam (convient pour habitation) ag. int.s'abst. Tél. : 052-11-66-65

♦Urg. cher. location F2-F3 st. conviendrait pour bureaux, Bd Télémly, Bd Didouche, Sacré cœur tél. : 021-74-65-83/ 021-74-93-06

♦Loue villa R+1 standing, piscine bien située, Draria.
♦Loue villa R+2 conviendrait pour bureaux ou habitation, Hydra, rue des Jardins. tél. : 0552-11-66-65

♦Loue F3 standing, Golf
♦F4+parking, Dély Ibrahim
♦F4 meublé, Ben Aknoun
♦F4 (300m2), Mohammadia
♦F7 duplex, Hydra
♦Loue villa meublée R+2 Draria
Tél: 0550-19-88-39

♦Cher. location F2-F3 Alger-Centre et environs. Bd Télemly, Bd Med V, El Biar, Didouche Mourad, Sacré Cœur
tél : 021-74-93-06

♦Loue villa R+2 haut stan. (meublé bien située, coopérat. Samira (Ouled Fayet) Ag.int. s'abst. Tél : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

♦Loue local 30m², Golf
♦70 m², Bd Med V
♦400m², Bd Zighout Youcef
♦350m², Bd Télémly
♦350 m², Sidi Yahia
Tél. : 0550-19-88-33/ 0550-19-88-34
♦Loue de belles résidences standing R+1, jardin, piscine, Cheraga, les Grands Vents, Hydra, Maklay Tél. : 0552-11-66-65

AGENCE IMMOBILIÈRE "LE NID DOUILLET"

29 av. Mustapha El-Ouali Essaid (ex-Debussy) Alger
Tél: 021-74-44-41 / 0665-25-04-29 / 0770-91-20-00

● Bd Mohamed V, côté immeuble la Fayette : loue pour une longue durée une villa, style colonial, sup.400 m², rénovée pour école privée, garderie, siège de société ou autre, composée d'une entrée principale et issue de secours, 2 façades, r-d-c surélevé/garage pour 2 voitures, studio au jardin de 30m², 1er étage/4 pièces, w-c, s-d-b, balcons, terrasse, toutes commodités, climatiseurs, interphone. La villa est surélevée par rapport au studio, 2 entrées, une sur la cuisine, et l'autre sur grand salon, prix : 15U

● Carnot : loue un niveau de villa, r-d-c, sup.120m², composé d'un F4, avec aire de stationnement pour une voiture, prix : 06U

● Baranès II : loue 03 locaux, pour dépôt, 02X50m² plus 35m² espace pour stationnement, proximité autoroute, prix : 05U

● Pasteur : vends un F4, 5e étage, sup.92m², sans ascenseur, avec balcon, vue sur le boulevard, prix : 1.280U

● Rue Charas : vends un fonds de commerce, d'un local, sup.92m², avec soupente de 90m², fini, très propre, avec 10m de façade, prix : 4.000U

● Bd Amirouche : vends un local, sup.200m², façade de 12m, avec arrière boutique et w-c, prix : 8.000U

● Didouche-Mourad : loue un ex-restaurant, style mauresque équipé de meubles et de décoration, possédant un dossier complet avec agrément pour une salle des fêtes, prix : 80U

● A 300m de la placette : loue un superbe studio, 1er étage, sup. 25m², refait entièrement, convient pour bureaux, habitation, sur bord de route, vue dégagée, prix : 3,5U

-Côté de l'extension A : loue un niveau de villa, 1er étage, composé d'un F3, propre tout neuf, quartier très résidentiel, prix : 35.000DA

● Telemly, côté Tonic : loue un F3, 7e étage, avec ascenseur, propre, avec une terrasse et vue sur mer, prix : 08U/nég

● Cherche pour achat d'un F3, sur Hydra et environs

● L'Oasis : vends un niveau de villa, sup.82m², composé de 04 pièces, grande cuisine, avec cour, habitable et propre, prix : 1.080U

● Bainem : vends une très belle villa R+1, 200/400m², située au milieu du terrain, très belle finition, sous-sol/garage pour 06 voitures, cour pour 05 voitures, r-d-c grand salon, 03 pièces, cuisine, s-d-b, 1er étage/grand salon, 03 pièces, s-d-b, 2e étage/terrasse, prix : 9.000U

● Cherche pour location des villas pour habitation ou pour profession libérale

● Cherche pour location des appartements de type F1, F2, F3, F4, F5 et F6

● Bobillot : vends un F2, 4e étage, sup.60m², propre et habitable, vue sur mer, prix : 750U/nég.

● Cap Djennat : vends une très belle villa R+1, 250/1.000m², composée de 07 chambres, un grand jardin avec des arbres fruitiers, avec une façade de 20m, sans vis-à-vis, très belle vue sur mer, prix 4.000U/nég

-Saket : vends un terrain, sup.3.480m², zone touristique, vue sur mer, avec acte, prix : 1,6U/nég

● En face centre commercial El Khalidj : loue pour bureau un niveau de villa, 1er étage, sup.80m², composé d'un F4, prix : 06U

● Bouchebouk : vends un duplex, 2e étage, sup.135m², situé dans un petit immeuble de 03 étages, composé d'un F5, refait, très propre, vue dégagée, prix 2.400U

● Rue du Hoggar : loue un F3 meublé, sup.90m², entrée indépendante, avec garage pour une voiture, jardin de 200m² avec arbres fruitiers, 02 w-c, 02 douches, très spacieux pour des étrangers, prix : 2.500 euros

● Chevalley, côté Clairval : loue un superbe niveau de villa, composé d'un F4, avec de superbes finitions, très beau jardin de 200m², terrasse, fontaine en décoration, situé dans une impasse, avec vue sur le grand terrain du golf, location pour des étrangers seulement, prix : 22U

● Telemly, côté Tonic : loue un F4 aménagé en F3, 3e étage, sup.100m², très propre, avec ascenseur, cuisine équipée, composé d'un grand salon, 02 pièces, vue sur le grand boulevard, prix : 06U/ferme

● Poirson, côté des ambassades : vends un terrain, sup.1.750m², très résidentiel, situé dans une impasse, prix : 20U

● A 200m de l'église Notre-Dame d'Afrique : vends une villa R+1, style colonial, sup.155m², composée de 6 pièces, plusieurs terrasses, un puits d'eau, vue imprenable sur la mer et sur la baie, prix: 2300U

● Coopémad Nord : loue un F5 semi-meublé, r-d-c, sup.100m², refait, très propre, avec chauffage central, frigo, machine à laver, dans un quartier résidentiel avec aire de stationnement, jardin, prix : 08U/ferme

Agence Immobilière "El Massalih"

6 rue Chérif-Zahar Didouche- Mourad
05 50 57 93 68 / 021 63 10 16

VENDS

- F2, 57 m², 2e étage Duc Des Cars. Prix : 650 u/n

- F2, 62 m², 4e étage, Garidi I. Prix 900 u/n

- F2, 29 m², 1er étage, rue Cherif-Zahar. Prix : 500 u/n

-F2, 45 m², 5e étage Sacré-Cœur. Prix : 700 u/n

- Maisonnette, 90 m², Blida-Centre + acte, deux chambres + cour + cuisine. Prix : 360 u/n

- Villa, 2 façades, 140 m², avec un grand local à Ghermoul. Prix 3.200 u

Duplex chéraga (R+1)
Prix : 2 milliards

F5, 8e étage, 200 m² + terrasse à Meissonier
Prix : 1400 U/N

F4, 4e Dely Brahim, 96 m²
Prix : 1.200 U accepte promesse de vente

F4, 106 m² RDC, refait à neuf Chérif Tahar
Prix : 1.200 U/N

LOUE

- F3, Telemly, 75 m², 2e étage, sous sol. Prix : 4 u/n.

F2, niveau de villa, 80 m², Tixeraine
Prix : 2,5 U

AGENCE IMMOBILIÈRE "NASRI"

● Villa

-Ag. Nasri vends villa à Draria en bdr. sur 1.300m² top, avec piscine et TTC, prix 10 milliards nég. Tél : 021-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vends carcasse lot Yasmine, 160/200m² en R+1 prix 3M 800 nég.
Tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vends plusieurs villas et carcasses dans différents endroits
Tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

● Terrains

-Ag Nasri vend 1.000 m² et 2.600m² dans quartier très résidentiel à Birkhadem tél. 21-44-76-49 / 0550-54-56-68
-Ag. Nasri vend 650m² Dely Brahim, pas loin de la salle des fêtes «Grands vents» prix 144 u tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

● Prospection

-Ag. immob. Nasri est à votre service, si vous avez un produit à nous proposer ou si vous-mêmes, vous en recherchez... n'hésitez pas à nous contacter au www.nari-immobilier.com/info@nari-immobilier.com Tél.: 21-44-76-49 /021-56-56-22/0550-54-56-68.

مكتب التوثيق للأستاذة : / مرجة سعاد
المجمع الإداري الشهيد نواري رشيد، نهج الأمير عبد القادر عزابة، سكيكيدة
مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة حديقة الألوان للدهن، مقرها الاجتماعي نهج 20 أوت 1955 عزابة ولاية سكيكدة، مدتها : 99 سنة، رأسمالها : 100.000,00دج، مسيرها : مرجة محمد بن رابح.
بموجب عقد محرر بمكتبنا في : 17/ 12/ 2009 مسجل، تم تعديل القانون الأساسي للمؤسسة المذكورة أعلاه في مادته الثانية (02) باضافة النشاط التالي:مؤسسة أشغال السكك الحديدية (212 - 109). الباقي بدون تغيير.
للإعلان الموثقة.

Midi Libre N° 845 Lundi 21 décembre 2009 - 770/09

Midi Libre

Cherche pour ses besoins des correspondants de presse dans les wilayas de **Jijel Khenchela, Biskra, Tebessa et Souk Ahras**

Prière d'envoyer CV à **direction@lemidi-dz.com** ou au téléfax **021 63 79 16**

Il ne sera répondu qu'aux candidatures intéressantes.

PROGRAMME TÉLÉ

10h00 : Oggy et les cafards
10h30 : Wadheha wa ibn idjelan
12h00 : El_Maouze Wa Laimoune
12h30 : Ibtikarat
13h00 : Journal télévisé (édition du 13h)
13h30 : Rebeca
15h00 : Film d'Animation
16h30 : Kaasse el fadaa
17h00 : El-Aâlem baina yadak
17h30 : El-khal wa raihane
18h00 : Journal télévisé (édition Amazigh)
18h20 : Haoula aâlem
19h00 : Ahl El-Raya
20h00 : Journal télévisé (édition du 20h)
21h00 : Film
22h30 : Documentaire
23h30 : Concert de chant

09:00 Tfou
11:00 Météo
11:05 7 à la maison
11:55 Attention à la marche !
12:55 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:50 Petits plats en équilibre
13:52 Au coeur des Restos du Coeur
13:53 Météo
13:55 Beethoven
15:25 Cars
17:25 Appelez-moi le Père Noël !
19:00 Qui veut gagner des millions ?
19:50 La prochaine fois, c'est chez moi
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:37 Courses et paris du jour
20:38 Moments de bonheur
20:40 Météo
20:45 Hubert et le chien

22:25 Dr House

09:00 Point route
09:02 Dans quelle éta-gère
09:05 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 Chante !
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:05 Tout le monde veut prendre sa place
12:52 Je commence demain
12:55 Météo
13:00 Journal
13:40 Les gestes qui rassurent
13:42 Météo
13:45 Consomag
13:50 Le grenier de Sébastien
14:55 Guerre et paix
16:35 Hook ou la revanche du Capitaine Crochet
19:05 N'oubliez pas les paroles
19:50 Météo
20:00 Journal
20:30 Les gestes qui rassurent
20:32 Teaser Loto
20:33 Mon pharmacien est formidable
20:34 Météo
20:35 Cold Case
22:45 Tirage du Loto
22:50 D'art d'art
22:52 Le monde solidaire
22:55 Les 25 ans du Top

11:10 Plus belle la vie
11:35 Consomag
11:40 Le 12/13
11:45 Météo
11:50 Edition de l'outre-mer
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Côté cuisine
13:35 En course sur France 3
13:50 Inspecteur Derrick
14:40 Keno
14:50 Coeur de dragon
16:25 Mr Bean
16:55 Slam
17:30 Des chiffres et des lettres
18:05 Questions pour un champion
18:40 19/20 Edition Nationale
18:45 Edition Régionale et Locale
19:00 Journal régional
19:30 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Le tatoué
22:05 La traversée de Paris
23:25 Météo
23:28 La minute épique
23:30 Soir 3
23:55 Tout le sport

19:00 Les nouveaux paradis
19:30 Arte culture
19:45 Arte info
20:00 Tendresses animales
20:45 Les temps modernes

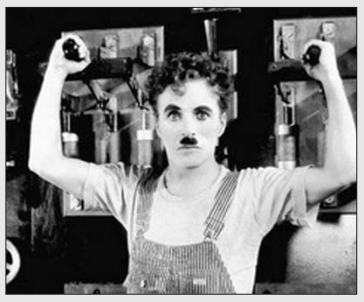

22:10 La passion Boléro, Maurice Ravel
23:15 Bodytalk
23:40 Bodytalk

09:05 M6 boutique
09:55 Météo
10:00 Le vilain petit canard et moi
11:20 Tout le monde déteste Chris
11:50 La petite maison dans la prairie
12:45 Météo
12:50 Le 12 50
13:05 Ma famille d'abord
13:30 Météo
13:40 Un Noël à New York
15:30 Les voeux de Noël
17:20 Malcolm
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:40 Le grand bêtisier 2009
23:00 Juste pour rire

09:45 Minutemen
11:20 Cory est dans la place
12:20 Friends
13:40 L'Arche de Noé
15:05 L'Arche de Noé
16:30 La vie de palace de Zack et Cody
16:55 Les sorciers de Waverly Place
17:25 Friends
18:15 The Loop
18:40 Mes parents vont t'adorer
19:55 En mode VIP
20:25 2 Schuss
20:35 Wolfhound
22:50 Lenya

10:00 Bien-être
11:00 A vos fourchettes
12:00 A vos recettes
12:30 Drôles de dames
13:25 Le zapping
13:35 Maigret
15:10 Maigret et l'enfant de coeur
17:00 Vacances mortelles
18:40 Morandini !
19:45 Starsky et Hutch
20:40 Un jour sans fin
22:30 Délicieusement Roumanoff

LA SELECTION DU JOUR

Direct8 **20h40**

Un jour sans fin

Réalisateur : Harold Ramis. Avec : Bill Murray (Phil Connors), Andie McDowell (Rita Hanson).

Présentateur météo d'une chaîne câblée de Pittsburgh, le cynique et prétentieux Phil Connors doit, comme chaque année, se rendre dans la petite ville de Punxsutawney afin d'y couvrir l'événement local : le jour de la marmotte. Une fête qui a lieu le 2 février pour annoncer l'arrivée du printemps. Perspective qui ne l'enchante guère comme peuvent le constater la productrice Rita Hanson et le cameraman Larry. Le lendemain matin, à 6 heures, après une nuit à l'hôtel, Phil est à pied d'œuvre, bien décidé, toutefois, à boucler son reportage pour quitter cette ville bien trop sinistre. Mais en chemin, il rencontre un ancien copain de lycée.

France 3 **20h35**

Le tatoué

Réalisateur : Denys de la Patellière. Avec : Jean Gabin (Legrain), Louis de Funès (Félicien Mézeray).

Félicien Mézeray, marchand de tableaux richissime, rencontre chez le peintre Dubois, un légionnaire du nom de Legrain, venu se faire portraiturer, et qui porte sur le dos un magnifique tatouage de Modigliani. Malgré le refus de Legrain de «vendre sa peau», Mézeray négocie aussitôt le tatouage à deux collectionneurs américains, Smith et Larsen. Il lui faut maintenant obtenir la signature de Legrain, lequel, stupéfié par le fol acharnement de Mézeray, finit par accepter le marché à condition qu'il restaure sa maison de campagne de fond en comble.

M6 **20h40**

Le grand bêtisier 2009

Présentateur : Sandrine Corman, Alex Goude.

Fous rires, prises de bec, incidents techniques de toutes sortes, ne manquez surtout pas cette sélection incroyable des moments les plus hilarants, les plus inattendus, les plus insolites et les plus drôles de l'année. Sur les écrans télé comme sur Internet, rien n'a échappé à nos équipes. Pour vous, elles sont allées chercher les images les plus drôles et les plus surprenantes. Au total, 100 minutes d'images de France et du monde entier avec le meilleur du pire de la télévision. Préparez-vous à pleurer de rire avec des images inédites d'invités qui dépassent les bornes, d'animaux incontrôlables, de stars qui dérapent.

NRJ 12 **20h35**

Wolfhound

Réalisateur : Nikolaï Lebedev. Avec : Aleksandr Bukharov (Wolfhound), Oksana Akinshina (Princesse Hélène), Igor Petrenko.

Enfant, Wolfhound est témoin de l'assassinat de tous les membres de son clan par Zhadoba, le chef sanguinaire d'une armée de barbares. Réduit à l'esclavage, il devient un redoutable guerrier : devenu libre, il n'a qu'une obsession, venger le massacre de son clan. Wolfhound, première superproduction Heroic Fantasy d'origine slave, est la réponse aux Seigneur des Anneaux. Cette aventure extraordinaire combine effets spéciaux, magie, action et humour.

MIDI Libre — Quotidien national d'information

Directrice de la publication : Saida Azzouz
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com

Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, ALger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28

Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -**Tel./Fax :** 031.64.17.53
Bureau de Annaba 24 rue Med Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-ouzou Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A Nouvelle Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi libre
Est : SIE **Diffusion :** AMP **Ouest :** SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Web : www.lemidi-dz.com
Adresse : 26 rue Didouche mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Nedjma félicite l'Entente de Sétif pour son titre

Quelques jours seulement après avoir signé un contrat de sponsoring avec Nedjma, l'Entente Sportive de Sétif (ESS) remporte, avec brio, la Coupe nord-africaine des Clubs champions contre l'ES Tunis. Nedjma adresse ses plus chaleureuses félicitations à Abdelhakim Serrar, président du club, au staff technique et administratif, aux joueurs ainsi qu'aux supporters des Aigles Noirs. En effet, ce club prestigieux vient d'enrichir son palmarès, déjà rempli de plusieurs titres nationaux et internationaux, en devenant Champion de l'Union nord-africaine de football 2009. En cette heureuse occasion, Joseph Ged, directeur général de Wataniya Telecom Algérie a déclaré : «*Nous connaissons tous le parcours exemplaire de l'Entente sportive de Sétif qui a fait ses preuves aussi bien dans des compétitions nationales qu'internationales. Aussi, je suis fier de compter l'ES Sétif parmi la grande famille footballistique soutenue par Nedjma et je félicite M. Serrar et tous les membres du club d'avoir enrichi leur palmarès avec ce nouveau titre. Je leur souhaite plein succès dans les prochaines compétitions*». Pour rappel, Nedjma est le sponsor de sept clubs de football : le CR Belouizdad, la JSM Béjaïa, le MSP Batna, le MC El Eulma, le Chabab Ahly de Bordj Bou - Arreridj, l'ASM Oran et dernièrement l'ES Sétif. En tant que sponsor, Nedjma s'engage à fournir les meilleurs moyens qui aideront ces clubs à réaliser leurs objectifs et à accroitre leur compétitivité.

Un terroriste éliminé et une kalachnikov récupérée à Aïn Defla

Exploitant les informations recueillies, les éléments de l'ANP ont tendu une embuscade, vendredi, vers minuit, au quartier de Aïn Yar, à trois kilomètres à l'est d'Aïn Defla, à un groupe terroriste qui se dirigeait vers la zone boisée du Dahra. Au cours de l'accrochage, un terroriste a été éliminé et son arme, une kalachnikov, récupérée.

Dans leur fuite, le groupe a laissé des traces de sang et on pense que plusieurs terroristes ont été blessés. Samedi, toute la région est passée au peigne fin et un grand ratissage a été entrepris à travers les monts du Dahra. L'identification du terroriste est en cours à la morgue de l'hôpital d'Aïn Defla.

Neuf morts et 46 blessés en une journée dans des accidents de la route

Neuf personnes ont trouvé la mort et quarante-six autres ont été blessées à des degrés divers dans vingt-trois accidents de la circulation survenus samedi passé à travers le territoire national, indique un communiqué de la Gendarmerie nationale.

Ces vingt-trois accidents de la circulation routière, dont six mortels et seize corporels, ainsi qu'un accident ferroviaire mortel, ont été enregistrés par les unités de Gendarmerie nationale, a précisé la même source. Ces accidents ont, en outre, occasionné des dégâts matériels importants à 40 moyens de locomotion : 27 véhicules de tourisme, 8 camions, 4 motos et 1 train de voyageurs, selon le communiqué de la Gendarmerie nationale.

Saisie de 26 kg de kif traité à l'ouest du pays

Vingt-six kilogrammes de kif traité ont été saisis récemment à Relizane et Aïn Temouchent, indique, hier, la Gendarmerie nationale dans un communiqué. Les gendarmes de la brigade de Djidiouia (Relizane) ont interpellé, vendredi, une personne voyageant à bord d'un autocar, en possession d'un kg de kif traité, précise la même source. Samedi, les gendarmes de la brigade Oulhassa Gheraba (Aïn Temouchent) ont, de leur côté, découvert un sac en plastique renfermant vingt-cinq (25) kg de kif traité, rejeté par les vagues à la plage Ouardania, a-t-on ajouté.

La terre a tremblé à Bordj Bou Arréridj…

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,2 sur l'échelle de Richter, a été enregistrée avant-hier vers 19h30. L'épicentre du tremblement a été localisé à Aïn-Defla, à quinze kilomètres à l'ouest de Bordj Bou-Arreridj. Plus de peur que de mal pour les habitants de cette localité où l'on n'a heureusement déploré aucun dégât.

…Et les quartiers de la ville font leur mue

Une large opération de réfection et d'embellissement a touché les quartiers des Jardins, Faubourg des martyrs, 18 février, M. Mekidèche de Bordj Bou-Arréridj. Une opération qui tombe à pic en cette période hivernale, pour colmater les fuites d'eau et d'égouts éclatés qui sont légion. La gare routière où convergent autocars et taxis de partout, connaîtra des travaux de modernisation et sera réceptionnée en 2010 avec toutes les commodités : cafétéria, Abribus, sanitaires…

Des espaces verts et des aires de jeux sont prévus pour embellir les cités 1008 et 358 logements, et ce, avec l'implication des riverains qui sont appelés à entretenir les lieux pour un meilleur cadre de vie.

Cisco célèbre ses 25 ans d'innovation technologique

PAR AMAR AOUIMER

Aujourd'hui marque le 25e anniversaire de Cisco, cela en plus d'un appel au service communautaire. Le Président-Directeur général, John Chambers, a demandé à chacun des employés de Cisco d'offrir quatre heures de son temps à sa communauté locale.

Le but du leader de la multinationale étant de mettre à contribution pas moins de 200 mille heures de bénévolat de la part de ses employés, ce qui équivaudrait à environ 25 ans de service au bénéfice de la communauté globale.

«Il n'y a pas de meilleure façon de marquer les 25 ans d'existence de Cisco que de concentrer tous les talents ainsi que l'énergie de nos employés pour le bien de la communauté», a déclaré John Chambers.

«Aider les gens à communiquer et à collaborer n'est pas uniquement notre fonds de commerce, c'est également l'un des piliers de notre philosophie». Cisco a été fondé le 10 décembre 1984 par le couple Len Bosack-Sandy Lerner, deux anciens diplômés en sciences informatiques de l'université de Stanford, dont les efforts pour permettre l'envoi d'e-mails entre des ordinateurs présents sur des réseaux différents a abouti à l'invention du premier rooter multi-protocoles.

Cette percée séminale a joué un rôle majeur dans le développement et la croissance de l'Internet. Cisco a joué un rôle crucial dans le changement profond qu'a connu l'Internet dans le monde entier ces 25 dernières années. Construit sur une infrastructure réseau robuste, l'Internet a transformé la façon de faire des affaires, booster le développement économique et la productivité, tout en rapprochant les gens à travers le globe.

Dans les 25 ans à venir, le rôle des réseaux deviendra encore plus important dans la croissance, l'innovation et la productivité dans les industries sanitaires, le domaine de l'éducation ou encore de l'énergie. Cisco s'est positionnée afin d'être à la pointe de l'évolution des réseaux dans le but de permettre un «futur connecté, qui est de plus en plus collaboratif, dépendant de la vidéo, personnalisé et mobile», a ajouté Chambers.

Vingt-cinq ans, plus de 7 mille brevets et près d'1 million d'heures de bénévolat, de la part des employés, plus tard, Cisco est aujourd'hui leader mondial en technologies de réseau qui changent la façon dont marche le monde, travaille, vit, se divertit ou apprend.

L'engagement de l'entreprise vis-à-vis de ses clients en matière d'innovation et sa capacité à donner d'elle-même, a été l'un des éléments clés de la réussite de Cisco tout au long de ces années – et continuera à pousser la compagnie à façonner l'avenir de l'Internet en créant une valeur ainsi que des opportunités sans précédents pour ses clients, ses employés, ses investisseurs ainsi que les partenaires de son écosystème.

A. A.

«
Vingt-cinq ans, plus de 7 mille brevets et près d'1 million d'heures de bénévolat plus tard, Cisco est aujourd'hui leader mondial en technologies de réseau qui changent la façon dont marche le monde, travaille, vit, se divertit ou apprend.
»

Très Libre

sidou@lemidi-dz.com

Concours de la meilleure photo

Midi Libre poursuit son concours des plus belles photographies prises lors des différentes manifestations de soutien aux Verts.

Ces derniers jours de liesse, entièrement consacrés aux manifestations de soutien aux Verts, ont été, pour des centaines de citoyens, l'occasion de prendre des photos pour immortaliser l'instant, à l'aide d'un appareil photo ou d'un téléphone portable.

Midi Libre donne à ses lecteurs l'occasion de publier quotidiennement leurs photos.

- *Il suffit de les envoyer accompagnées de vos coordonnées à l'e-mail suivant :*
- *Les photos envoyées et publiées seront soumises au vote des lecteurs via SMS au 63034 à partir des trois opérateurs de téléphonie mobile; coût du SMS : 5 DA.*
- *Les cinq premiers lauréats se verront offrir un appareil photo numérique*
- *Les cinq meilleures photographies seront de nouveau soumises au vote des lecteurs*
- *Le gagnant sera récompensé par un billet d'avion à destination de l'Angola à l'occasion de la CAN 2010.*

Voter pour votre photo préférée envoyez un sms au 63034 :

- *photo 43 pour la photo numéro 43*
- *photo 44 pour la numéro 44*

** Le poids du fichier photo ne doit pas dépasser 1 Mo*
** Ce concours prendra fin le 31 décembre 2009*

*** Coût du SMS 5 DA**

Important : De nombreux lecteurs nous ont contactés pour demander la republication de certaines photos du concours. Dans l'impossibilité de le faire, le Midi Libre, qui s'excuse auprès de ses lecteurs, tient à préciser que toutes les photographies publiées depuis le début du concours sont disponibles sur le site Internet du journal ***www.lemidi-dz.com dans la rubrique événementiel.*** Sur la version électronique, les photos gardent le numéro attribué sur la version papier. De ce fait, les participants et les lecteurs peuvent revoir les instantanés et continuer à voter pour leurs prises favorites.